



---

# PARC NATUREL PÉRIURBAIN DU JORAT

---

Planification à 4 ans  
2021-2024

---

Version pour décision Ville de Lausanne

Le 5 décembre 2019

Association Jorat, une terre à vivre au quotidien

Rue des Fontaines 8 | 1058 Villars-Tiercelin | [www.jorat.org](http://www.jorat.org)

## Table des matières

<b>1. Introduction</b> .....	<b>2</b>
<b>2. Avancement des travaux</b> .....	<b>3</b>
2.1 Prestations réalisées durant la période 2016-2019 (état 31.12.2018) .....	3
2.2 Coût par projet durant la période 2016-2019 (état 31.12.2018) .....	8
2.3 Sources de financement durant la période 2016-2019 (état au 31.12.2018) .....	9
<b>3. Vue d'ensemble des prestations du parc pour 2021-2024</b> .....	<b>10</b>
3.1 Evolution des projets entre la période 2016-2019 et la période à venir 2021-2024 .....	10
<b>4. Budget et planification des investissements</b> .....	<b>14</b>
4.1 Coûts par projets .....	14
4.2 Clé de financement .....	17
4.3 Projets réalisés hors du cadre de l'art. 23k LPN .....	18
4.4 Preuve de l'exploitation de tous les moyens raisonnables d'autofinancement de la région .....	18
<b>5. Organe responsable du Parc naturel du Jorat</b> .....	<b>19</b>
5.1 Organisation de l'organe de gestion du Parc naturel du Jorat .....	19
5.2 Organisation de l'équipe opérationnelle .....	19
<b>6. Fiches de projets</b> .....	<b>20</b>
Objectif de programme 1 : Garantie de la libre évolution des processus naturels dans la zone centrale .....	20
Préservation de la zone centrale .....	20
Objectif de programme 2 : Garantie de la fonction tampon dans la zone de transition .....	24
Valorisation biologique de la zone de transition .....	24
Objectif de programme 3 : Sensibilisation, éducation au développement durable et découverte de la nature .....	28
Activités de découverte .....	28
Développement de lieux d'accueil et d'information .....	32
Développement de la mobilité .....	36
Objectif de programme 4 : Gestion, communication et garantie territoriale .....	39
Gouvernance du parc naturel périurbain .....	39
Communication et promotion .....	42
Soutien à l'exploitation durable et à la valorisation des ressources du territoire (hors zone centrale) .....	46
Objectif de programme 5 : Elaboration de concepts de recherche et coordination .....	50
Concepts de recherche scientifique .....	50

## 1. Introduction

### **Le Parc naturel du Jorat : milieu naturel, espace d'apprentissage de la nature et lieu identitaire**

Le massif forestier joratois est le plus grand massif forestier du Plateau suisse. Il est situé à proximité de l'agglomération lausannoise qui compte plus de 400'000 habitants. Il présente la caractéristique d'être à la fois une zone de détente pour la population de l'agglomération lausannoise et les communes joratoises, un espace qui jouit d'une biodiversité remarquable, ainsi qu'un massif propice à une exploitation forestière et agricole.

Le Parc naturel du Jorat apparaît d'abord comme un espace de nature à proximité de la ville à préserver pour la faune et la flore indigène liées en particulier aux milieux des sources et aux forêts. Il représente un réservoir pour toutes les espèces liées au bois mort. Toutefois, son positionnement vise aussi à accorder une place déterminante à l'accueil et à la sensibilisation des publics.

Dans ce contexte, la création d'un parc naturel périurbain présente de l'intérêt en termes de régulation de flux de visiteurs, de maîtrise du territoire et de coordination des activités en matière de gestion environnementale, économique et sociale.

Par des offres valorisant les richesses du territoire et par une prise en charge de qualité des publics, le Parc naturel du Jorat est appelé à se positionner en tant que lieu privilégié pour l'apprentissage de la nature, ainsi que comme lieu identitaire. Au près de ses publics potentiels, d'abord essentiellement de proximité, le Parc naturel du Jorat mettra donc en exergue non seulement les spécificités de la nature, de la sylviculture et de l'histoire des lieux, mais aussi l'encadrement et la plus-value qu'il propose. Ce faisant, le Parc naturel du Jorat affirmera un positionnement clair, différenciateur et valorisant.

Parallèlement à son rôle écologique et aux offres qu'il destine aux publics curieux de nature et de découverte, le Parc naturel du Jorat doit aussi trouver son positionnement par rapport aux acteurs régionaux, au premier rang desquels ceux de la filière bois. Ce positionnement-là se construira de manière concertée, dans le cadre des échanges réguliers avec les acteurs de la filière.

### **Développement des projets 2021-2024**

Le présent plan de gestion précise la mise en œuvre pour la période 2021-2024 du plan stratégique 2021-2030. Comme ce dernier, il a été élaboré sur la base des études réalisées durant la phase 2016-2019 sur divers thèmes (biodiversité, mobilité, ressources bois, paysage, agriculture, ressource en eau) et de la participation de la population.

La population a été associée à la définition des enjeux du Parc naturel du Jorat à travers une démarche participative qui s'est déroulée en deux phases en automne 2017 et en mars 2018. Ces ateliers, qui ont réuni 150 personnes, ont permis d'identifier les forces et faiblesses actuelles du territoire du Jorat, de réfléchir sur les opportunités et craintes par rapport à la création du Parc naturel du Jorat et de récolter des propositions d'actions.

Les commissions statutaires de l'association JUTAVAQ réunissant les parties prenantes concernées par le développement du Parc naturel du Jorat (usagers, secteur bois, agriculture, scientifiques, ONG) ont pris position sur les différentes propositions émanant de la démarche participative et ont participé au développement des projets 2021-2024.

## 2. Avancement des travaux

Le plan de gestion 2016-2019 adopté par les treize communes membres de l'association en 2015 a cadré le travail de cette dernière et a fixé les objectifs annuels pour les années de création du Parc naturel du Jorat. Le document prévoyait sept projets, dont la mise en œuvre est détaillée ci-dessous. Le caractère multidisciplinaire des activités de l'association en lien au projet de Parc naturel du Jorat est fondamental : nature, patrimoine, mobilité, loisirs en forêt ou encore filière bois figurent parmi les thématiques traitées par les 13 communes membres de l'association dans le cadre de ce projet de territoire.

### 2.1 Prestations réalisées durant la période 2016-2019 (état 30.11.2018)

#### A. Contribution du parc à l'infrastructure écologique

Le projet a visé dans une première étape à définir le périmètre de la zone centrale laissée à son évolution naturelle, puis à préciser le rôle de réservoir biologique et de dispersion que celle-ci pourra jouer pour la conservation à long terme des espèces.

##### *Définition de la zone centrale et de la zone de transition*

En été 2018, les différentes positions des six Municipalités concernées ont amené l'association à devoir repositionner le périmètre du Parc naturel du Jorat. La nouvelle proposition concernant 4 communes n'ayant pas rencontré l'adhésion de tous au printemps 2019, le périmètre du Parc naturel du Jorat a été positionné dans son ensemble sur le territoire de la commune de Lausanne.

##### *Journées de la biodiversité*

Des relevés d'espèces remarquables, intitulés Journées de la biodiversité, ont été organisés par les membres de l'association *Jorat, une terre à vivre au quotidien* au mois de juin 2017. Une trentaine de naturalistes ont arpenté le Jorat sur deux jours afin d'identifier des espèces d'oiseaux, de champignons, de coléoptères ou encore de micromammifères. Les résultats détaillés des prospections de ces journées ont fait l'objet d'une publication scientifique d'une septantaine de pages en décembre 2018 dans le bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles (Volume 97, 2018, SVSN). Les listes des espèces recensées de 15 groupes systématiques différents, soit plus de 900 espèces, sont disponibles sur le site internet de la SVSN (<http://wp.unil.ch/svsn/publications/>).

##### *Plan de gestion biodiversité*

Dans le but de garantir la pérennité de la libre évolution des processus naturels de la future zone centrale du Parc naturel du Jorat, l'élaboration d'un concept biodiversité a été initiée en collaboration avec un consortium de bureaux spécialistes regroupant biologistes, forestiers et botanistes. Ces derniers ont réalisé :

- une identification des sites et peuplements dans lesquels des mesures préalables à la mise en réserve pourraient être envisagées (comblement de fossés de drainage, désenrésinement de peuplements prioritaires, actions de prophylaxie du bostryche),
- un plan de gestion pour la zone de transition afin de garantir au mieux les processus naturels dans la zone centrale et donc de préserver les espèces et milieux cibles,
- un concept de monitoring des activités d'usages et loisirs (comptage du nombre de visiteurs et des types de loisir).

### *Monitoring*

Afin de suivre la mise en œuvre du parc naturel du Jorat, un concept de monitoring se basant sur l'approche "Pression-Etat-Réponse" a été élaboré. Cette approche a été développée par l'OCDE pour évaluer le succès des politiques publiques de protection de l'environnement. Elle est largement appliquée dans divers pays d'Europe et a servi de base pour le développement du suivi de la biodiversité en Suisse (programme BDM-CH).

### B. Recherche

Le développement de projets de recherche dans le cadre du futur PNP apparaît comme un élément incontournable. De par sa proximité avec des hautes écoles, ce territoire offre depuis longtemps un espace de recherche qui comble l'intérêt des chercheurs travaillant dans les domaines environnementaux, sociologiques et économiques. Deux études ont été coordonnées avec des partenaires publics et privés en 2018.

#### *Etude : Valorisation des ressources en eaux du Jorat*

Dans le Jorat, les services que la forêt nous rend concernent notamment la ressource en eau. Ils peuvent être classés dans plusieurs catégories : services culturels via les loisirs, services d'approvisionnement en eau potable, services de régulation par la purification de l'eau, pour n'en citer que trois. En effet, les forêts jouent un rôle important dans la filtration et la rétention de l'eau, donc contribuent à l'approvisionnement en eau des ménages et autres usagers. L'effet filtrant dépend notamment de la couverture végétale ; les forêts de feuillus sont par exemple plus efficaces que les forêts de résineux en raison d'une activité microbologique plus élevée. Cette étude, menée en collaboration avec la Fondation MAVA, La Maison de la Rivière et l'Université de Lausanne, a établi un état des lieux et un diagnostic de la ressource en eau des forêts dans le périmètre d'étude du Parc naturel du Jorat pour l'approvisionnement en eau de bonne qualité des communes joratoises. Elle a mis en évidence que la qualité des eaux issues des captages en forêt est globalement bonne et propre à la consommation sans traitement. La distribution de cette eau est en outre moins coûteuse qu'un pompage des eaux du Lac Léman dans la région du Jorat qui engendrait des coûts supplémentaires entre 21 et 32 cts/m<sup>3</sup> sans compter les frais de traitement d'environ 20 cts/m<sup>3</sup>. Le maintien d'un bon niveau de protection des captages en milieu forestier est essentiel en termes de coûts et de qualité de l'eau. L'étude souligne en outre la nécessité de développer une vision régionale de l'approvisionnement en eau potable.

#### *Etude : Le parc naturel périurbain du Jorat : enjeux et opportunités pour l'agriculture*

Réalisée, en collaboration avec l'Université de Lausanne, la Ville de Lausanne et le Service de l'agriculture et de la viticulture du Canton, cette étude avait pour buts de dresser le bilan de l'agriculture joratoise, d'explicitier les craintes et les opportunités exprimées par les agriculteurs à propos du projet Parc naturel du Jorat et finalement d'élaborer des propositions concrètes pour la prise en compte de l'agriculture dans le Parc naturel du Jorat. Parmi les différents résultats mis en avant par l'étude, un lien identitaire fort des acteurs agricoles à une gestion traditionnelle de leur environnement, notamment forestière, a été identifié. Dans les opportunités identifiées, venant principalement des transformateurs, une identité joratoise agricole pourrait être créée en s'appuyant sur le Parc naturel du Jorat.

En 2019, deux projets de recherche ont été initiés. Le premier, intitulé « santé en forêt », évalue le potentiel d'accueil en forêt pour des publics fragilisés dans leur santé physique et psychique. Des actions pilotes ont été menées en collaboration avec le Centre universitaire de médecine générale

et santé publique, Unisanté. Le second, « Suivi des populations d'abeilles domestiques férales », étudie la possibilité de placer et de suivre des populations d'abeilles domestiques férales, c'est-à-dire des ruches dans lesquelles l'Homme n'intervient plus si ce n'est pour des contrôles sanitaires.

Les membres de la commission scientifique du parc naturel ont également mobilisé des étudiants pour la réalisation de projets de master dans le Jorat autant en sciences naturelles qu'en sciences sociales, sur les thématiques suivantes :

- Mollusques et bois mort
- Le projet de PNP, étude des controverses

L'association a également participé aux séances de la Plateforme nature vaudoise organisée par la Fondation MAVA. Celle-ci suit l'objectif de réunir les différentes ONG vaudoises actives dans la promotion de la nature et du paysage et de développer des projets en collaboration.

### C. Sensibilisation et offres aux publics

Le but du projet a été de valoriser et de faire connaître, à la fois un milieu naturel laissé à sa libre évolution et, à ses alentours, un milieu exploité dans un souci de durabilité et d'exemplarité (sylviculture proche de la nature). L'objectif parallèle étant de faire découvrir un territoire spécifique, le Jorat, doté d'une identité forte, d'éléments paysagés typés, d'une histoire singulière et d'une biodiversité remarquable. Le développement des activités de sensibilisation et d'offres à destination de publics ciblés s'est inscrit dans un rôle complémentaire à celui des institutions muséales et touristiques.

Un concept de « sensibilisation-éducation-découverte » a été élaboré, identifiant les publics cibles et les objectifs pour les années 2017 à 2019. Il a pris la forme concrète d'un programme annuel d'actions en 2017, 2018 et 2019. Le tableau ci-après présente le nombre et la participation aux diverses animations.

Type d'action	2017	2018	Tendance 2019
Scolaires	4 classes / 76 élèves	71 classes / 1388 élèves	52 classes / 1035 élèves *
Extrascolaire	11 animations	14 animations	11 animations
Animations sur demande	5 animations	3 animations	1 animation
Balades	14 (233 participants)	14 (231 participants)	17 (265 participants)
Conférences	4 (72 participants)	4 (174 participants)	5 (168 participants)
Manifestations	4	4	5

\* L'arrêt du Tribunal fédéral du 7 décembre 2017 sur la participation des parents aux frais liés aux excursions explique cette tendance à la baisse.

Si la majorité des classes ou des participants provient de la Ville de Lausanne et des communes membres, environ 20% proviennent d'autres communes de l'agglomération lausannoise, de la Broye ou du Gros-de-Vaud.

#### D. Gestion des flux de visiteurs

Actuellement, selon le Plan directeur forestier de la région Centre, la forêt joratoise accueille environ million d'usagers par an. Cette fréquentation reflète à la fois la progression de la demande de nature et de loisirs de plein air dans la population, et la croissance démographique que connaît l'agglomération lausannoise. Toutefois, les richesses naturelles ainsi que les activités sylvicoles et agricoles ne doivent pas souffrir de la pression induite par les visiteurs. Par ailleurs, les différents types de visiteurs et usagers de la forêt – familles, promeneurs de chiens, cavaliers, forestiers, etc. – doivent pouvoir cohabiter sans se déranger mutuellement. Dans ce contexte, le projet de Parc naturel du Jorat a permis de travailler de manière concertée à l'organisation et à la gestion des flux, cela autant en matière d'accès au territoire que de circulation en son sein.

##### *Mobilité durable au sein du Parc naturel du Jorat*

Le premier volet d'une étude de mobilité a été réalisé courant 2017 en collaboration avec un bureau d'ingénieurs en mobilité. L'objectif de ce premier volet était de réaliser un diagnostic de l'accessibilité au futur Parc naturel du Jorat en transports individuels motorisés et en transports en communs et d'identifier les potentiels lieux d'accueil des visiteurs. Les spécialistes ont pris en compte l'ensemble des communes impliquées dans le projet, mais aussi les centralités desservies par les lignes de bus alentours (Moudon, Echallens, Bottens, Poliez-Pittet, ...). Deux variantes de développement des transports en communs ont été proposées.

En 2018 un deuxième volet abordant la mobilité douce à l'intérieur du massif forestier a été traité et présenté à la commission de Conciliation. Un troisième volet proposant un concept d'accueil et d'information des visiteurs aux abords du massif forestier a également été réalisé.

En 2019, une démarche participative réunissant les représentants des associations d'usagers a été réalisée. Elle a permis de finaliser le concept de cheminements de la zone centrale du parc naturel.

##### *Accueil des visiteurs au sein du futur Parc naturel du Jorat*

En 2018, l'association a mandaté un bureau de spécialistes en médiation culturelle pour développer un concept de lieux d'accueil des visiteurs aux portes du massif forestier joratois. Suivi par la commission Communication, ce travail a permis d'identifier trois lieux d'accueil et d'information des visiteurs : la Maison forestière et le sentier Handicap & Nature au Nord du massif, l'Abbaye de Montheron à l'Ouest et le Chalet-à-Gobet au Sud du massif forestier. Suite au repositionnement géographique du périmètre du Parc naturel du Jorat, l'Abbaye de Montheron et le Chalet-à-Gobet seront les deux sites d'accueil à développer.

##### *Création d'un parcours trail aux Saugealles*

En collaboration avec le Footing Club Lausanne, la Ville de Lausanne et l'Inspectorat des forêts, un parcours a vu le jour dans le secteur des Saugealles. L'objectif du Parc naturel du Jorat est de favoriser le développement d'infrastructures de loisir adaptées aux demandes des usagers de manière coordonnées dans l'ensemble du massif forestier, et en coordination avec l'inspectorat des forêts. L'exemple du trail des Saugealles montre que le Parc naturel du Jorat peut jouer le rôle de coordinateur entre usagers, propriétaires et autorités pour obtenir les autorisations et pour assurer l'aménagement adéquat de ces parcours (balisage, signalétique, ...).

#### E. Valorisation durable et promotion régionale de la ressource bois en milieu périurbain

Avec une production de bois de qualité, dont l'épicéa, le massif forestier du Jorat représente un secteur de valorisation socio-économique important pour la région. L'exploitation forestière

respectueuse de la nature pratiquée depuis de nombreuses années garantit aujourd'hui la multifonctionnalité durable de ce massif. Suite au diagnostic de la ressource bois réalisé en 2017, deux propositions ont pris forme : premièrement de travailler, dans le cadre du Parc naturel du Jorat labellisé, au renforcement des collaborations entre les gestionnaires forestiers impliqués dans une optique d'améliorer l'efficacité logistique et des ressources humaines nécessaires aux travaux forestiers. Deuxièmement de promouvoir la filière bois en collaboration avec Lignum/Cedotec et devenir référent dans la réception joratoise des demandes techniques sur la construction bois. En outre, en collaboration avec le Centre de formation professionnelle forestière un module sur la gestion des réserves forestières a été élaboré.

#### F. Gestion de la phase de création, élaboration de la charte

Pour la période 2016-2019, les objectifs étaient d'adapter l'organe responsable de la gestion du futur Parc naturel du Jorat, de le doter d'une équipe professionnelle, d'assurer la coordination, la mise en œuvre et la cohérence des projets, de favoriser l'appropriation de la démarche par les citoyens, de convenir du périmètre définitif des zones centrale et de transition, et de finaliser la charte.

##### *Démarche participative*

En 2017, le bureau du comité, reprenant un élément du plan de gestion 2016-2019, avait confirmé la nécessité d'organiser une démarche participative avec la population afin que le programme du futur Parc naturel du Jorat soit le projet d'une région. L'association avait ainsi invité au mois de novembre 2017 la population à participer à une première série d'ateliers de discussion. Cette démarche s'est poursuivie début 2018, au sein des commissions puis à nouveau avec la population joratoise. Suite au repositionnement du périmètre du Parc naturel du Jorat, une nouvelle séance participative a été organisée début juillet 2019. Les résultats de cette démarche participative ont permis d'alimenter le contenu de la charte du Parc naturel du Jorat et le programme de l'association.

##### *Garantie territoriale*

Au niveau de l'outil de garantie territoriale, une étape de clarification importante a été franchie avec la réception d'un Avis de droit du Service juridique et législatif du Canton de Vaud (S JL) et validé par le Service du développement territorial précisant que le Plan d'affectation intercommunal (PAInt) et le Règlement de police sont les documents d'aménagement du territoire et de police idoines pour répondre aux exigences de la Confédération concernant la garantie territoriale du PNP. L'élaboration d'un avant-projet de P AInt a été confiée à un bureau d'aménagistes. Ce dossier a ensuite été présenté à la séance de la commission Garantie territoriale de juin 2018.

Au mois de juillet 2018, l'avant-projet de Plan d'affectation intercommunal a été mis en consultation auprès des six Municipalités territorialement concernées par le périmètre du projet de Parc naturel du Jorat. Une demande de position sur la cartographie du Parc naturel du Jorat et le contenu de l'avant-projet de P AInt étaient demandés. Les retours reçus des Municipalités ont conduit l'association JUTAVAQ à travailler à un repositionnement du territoire du Parc naturel du Jorat à l'automne. Les quatre Municipalités concernées ont été sollicitées pour donner leur avis sur le nouveau périmètre début 2019. La nouvelle proposition n'ayant pas rencontré l'adhésion de tous au printemps 2019, le périmètre du Parc naturel du Jorat a été positionné dans son ensemble sur le territoire de la commune de Lausanne.

Lausanne étant la seule commune concernée territorialement par le périmètre du Parc naturel du Jorat et de la zone centrale en particulier, elle peut choisir d'intégrer le Parc naturel du Jorat dans

la révision de son Plan général d'affectation ou décider de déléguer cette planification au Canton *via* une décision de classement au sens de l'art. 20 de la Loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS, BLV 450.11). Le calendrier de révision du Plan général d'affectation de Lausanne ne permettant pas une affectation de la zone centrale avant la fin de la phase de création à la fin 2020, la Ville de Lausanne a décidé d'assurer la garantie territoriale de la zone centrale du Parc naturel du Jorat par une décision de classement. Ce choix présente l'avantage de pouvoir déposer plus rapidement une demande de labellisation à la Confédération et d'éviter de se trouver pendant plusieurs années sans financement de la Confédération.

#### G. Communication et promotion

L'enjeu du projet était de mettre en place une communication efficace et régulière, notamment à vocation institutionnelle, ainsi qu'une promotion des offres bien ciblée, apte à répondre aux attentes et à stimuler la demande. Dans cette perspective, une image lisible, attractive et valorisante du Parc naturel du Jorat a été définie. L'association, qui débutait vierge de tout support d'information, a fourni un gros effort afin de se rendre visible : élaboration d'une stratégie de communication et de promotion rigoureuse avec des messages rédigés par public cible, développement d'une nouvelle charte graphique, d'un site internet, d'une newsletter, d'une page Facebook ainsi que d'un compte Instagram. L'évolution des taux de suivi des différents outils est présentée dans le tableau suivant :

	2017	2018	Tendance 2019
<b>Le site Internet <a href="http://www.jorat.org">www.jorat.org</a></b>	10'000 visites	42'313 visites	→
<b>La Newsletter</b>	560 inscrits	815 inscrits	↗
<b>Facebook</b>	1000 abonnés	1'288 abonnés	↗
<b>Instagram</b>	100 abonnés	216 abonnés	↗

L'information passe aussi par les médias et la présence dans diverses manifestations :

<b>Relais médias :</b>			
Articles presse	21	25	↗
Emissions radio	1	5	↘
Emissions TV	-	2	→
<b>Manifestations</b>	5	8	→

En outre, les contacts en direct pour expliquer le projet aux partenaires régionaux, autorités communales, associations, fondations, entreprises ont été nombreux depuis 2016.

#### 2.2 Coût par projet durant la période 2016-2019 (état 31.12.2018)

Les comptes 2016, 2017 et 2018 font apparaître des dépenses totales cumulées de 1'345'882 CHF, soit 53% du budget révisé de la période 2016-2019. Les dépenses 2016 ont été plus faibles que planifiées vu l'entrée en fonction tardive de l'équipe de projet lors du 2<sup>ème</sup> semestre 2016. Par la suite, les

montants dépensés ont été supérieurs à la moyenne des recettes. La moyenne annuelle est de 448'627 CHF sur les 3 années réalisées.

	Budget 16-19 Révisé	%	Dépenses 2016	Dépenses 2017	Dépenses 2018	Total 16-18	%	Moyenne annuelle
Projet A Contribution du parc à l'infrastructure écologique	400 000	16%	10 130	84 599	29 012	123 741	9%	41 247
Projet B Recherche	171 100	7%	0	11 794	18 262	30 056	2%	10 019
Projet C: Sensibilisation et offres aux publics cibles	505 250	20%	21 527	130 812	197 063	349 402	26%	116 467
Projet D Gestion des flux	299 500	12%	1 266	26 740	75 100	103 107	8%	34 369
Projet E Valorisation durable et promotion régionale de la ressource bois en milieu périurbain	164 900	6%	7 416	50 107	16 182	73 706	5%	24 569
Projet F Gestion de la phase de création, élaboration de la charte	600 150	23%	83 576	152 901	206 714	443 192	33%	147 731
Projet G Communication et promotion	418 100	16%	17 627	95 083	109 982	222 693	17%	74 231
<b>Total</b>	<b>2 559 000</b>	<b>100%</b>	<b>141 543</b>	<b>552 036</b>	<b>652 317</b>	<b>1 345 896</b>	<b>100%</b>	<b>448 632</b>

Lors de cette phase de création du Parc naturel du Jorat, la part dédiée à la gestion et l'élaboration de la charte est logiquement la plus importante (33%). La sensibilisation et la communication sont les deux autres postes de dépenses importants avec 26%, respectivement 17%.

### 2.3 Sources de financement durant la période 2016-2019 (état au 31.12.2018)

Les ressources mobilisées en 2016, 2017 et 2018 se montent à 1'624'468 CHF. La moyenne annuelle s'élève à 541'489 CHF.

	Recettes 2016	Recettes 2017	Recettes 2018	Total 16-18	%	Moyenne annuelle
Communes (y.c propriétaires)	95 000	95 000	95 000	285 000	18%	95 000
Prestations propres des communes	23 750	22 775	21 525	68 050	4%	22 683
Recettes	45	3 527	17 397	20 969	1%	6 990
Financements tiers	0	68 760	59 625	128 385	8%	42 795
Canton (au titre de la loi vaudoise sur les parcs)	95 000	95 000	95 000	285 000	18%	95 000
Confédération (Oparc)	207 000	297 000	333 925	837 925	52%	279 308
<b>Total</b>	<b>420 795</b>	<b>582 062</b>	<b>622 473</b>	<b>1 625 330</b>	<b>100%</b>	<b>541 777</b>

Les règles de financement du dossier de candidature sont respectées avec :

- La Confédération (crédit parc) : 52% (maximum 60%)
- Le Canton (crédit parc) : 18% (maximum 30%)
- La contribution des communes (y compris les prestations propres) : 22% (minimum 20%).

Les recherches de fonds réalisées ont connu un certain succès. Le financement obtenu auprès de tiers lors de la période 2016-2018 s'élève à près de CHF 130'000.--. Il représente 8 % des ressources. La part des recettes propres, principalement celles liées aux animations sont en constante augmentation. Ces deux postes permettent d'accroître l'autofinancement.

### 3. Vue d'ensemble des prestations du parc pour 2021-2024

#### 3.1 Evolution des projets entre la période 2016-2019 et la période à venir 2021-2024

Les projets s'inscrivent dans la continuité mais sont réorganisés par objectifs du programme « parcs naturels périurbains d'importance nationale ».

Projets 2016-2019	Evolution	Projets 2021-2024
<p><b>Objectif de programme 1 :</b> Garantie de la libre évolution des processus naturels dans la zone centrale</p> <p>A. Contribution du parc à l'infrastructure écologique</p>		<p>A. Préservation de la zone centrale</p> <p>A1 : Poursuite des mesures préalables</p> <p>A2 : Organisation, réaménagement et entretien du réseau de cheminements</p> <p>A3 : Mise en place d'une réserve forestière naturelle</p> <p>A4 : Monitoring de la zone centrale</p>
<p><b>Objectif de programme 2 :</b> Garantie de la fonction de tampon dans la zone de transition</p>		<p>B. Valorisation biologique de la zone de transition</p> <p>B1 : Valorisation des milieux humides et créneaux</p> <p>B2 : Gestion et monitoring des néobiontes</p> <p>B3 : Promotion des mesures en faveur du bois mort</p> <p>B4 : Valorisation des lisières et coordination en zone de transition agricole</p> <p>B5 : Monitoring en zone de transition</p> <p>B6 : Coordination et formation des équipes forestières en gestion des réserves et entretien biotopes</p>
<p><b>Objectif de programme 3 :</b> Sensibilisation, éducation au développement durable et découverte de la nature</p> <p>C. Sensibilisation et offres aux publics cibles</p>	<p>C. Activités de découverte</p> <p>C1 : Sensibilisation des publics aux différentes fonctions de la forêt</p> <p>C2 : Sensibilisation des usagers à la présence de la faune sur la route</p> <p>C3 : Création et gestion d'une équipe de guides/animateurs spécialistes du Jorat</p> <p>D. Développement de lieux d'accueil et d'information</p> <p>D1 : Mise en place du dispositif de transmission d'informations</p> <p>D2 : Création d'une application Jorat</p> <p>D3 : Participation de la population</p>	
<p>D. Gestion des flux</p>	<p>E. Développement de la mobilité</p> <p>E1 : Développement des transports en commun</p> <p>E2 : Coordination de parcours loisirs dans le massif du Jorat (hors de la zone centrale)</p>	
<p><b>Objectif de programme 4 :</b> Gestion, communication et garantie territoriale</p> <p>F. Gestion de la phase de création, élaboration de la charte</p>	<p>F. Gouvernance du parc naturel</p> <p>F1 : Gestion du parc</p> <p>F2 : Assurance qualité</p>	
<p>G. Communication et promotion</p>	<p>G. Communication et promotion</p> <p>G1 Communication institutionnelle</p> <p>G2 Communication dans le territoire</p> <p>G3 Promotion de l'offre aux publics du parc naturel</p>	
<p>E. Valorisation durable et promotion régionale de la ressource bois en milieu périurbain</p>	<p>H. Soutien à l'exploitation durable et à la valorisation des ressources du territoire (hors zone centrale)</p> <p>H1 Soutien à la filière forêt-bois locale</p> <p>H2 Soutien à la valorisation des produits du terroir au Chalet-à-Gobet</p>	
<p><b>Objectif de programme 5 :</b> Elaboration de concepts de recherche et coordination</p> <p>B. Recherche</p>	<p>I. Concepts de recherche scientifique</p> <p>I1 : Recherche sur la thématique de la biodiversité</p> <p>I2 : Valorisation des prestations écosystémiques et des retombées économiques</p> <p>I3 : Développement d'un SIG</p>	

**Tableau récapitulatif des objectifs stratégiques 2021-2030 et des projets 2021-2024**

<b>Objectif de programme 1 : Garantie de la libre évolution des processus naturels dans la zone centrale</b>	
<b>Objectifs stratégiques du parc 2021-2030</b>	<b>Liste de projets 2021-2024</b>
A. Aménager la zone centrale dans la perspective de la libre évolution des processus naturels	A. Préservation de la zone centrale A1 : Poursuite des mesures préalables A2 : Organisation, réaménagement et entretien du réseau de cheminements A3 : Mise en place d'une réserve forestière naturelle A4 : Monitoring de la zone centrale
<b>Objectif de programme 2 : Garantie de la fonction de tampon dans la zone de transition</b>	
<b>Objectifs stratégiques du parc 2021-2030</b>	<b>Liste de projets 2021-2024</b>
B. Soutenir dans la zone de transition une sylviculture proche de la nature et les mesures en faveur des espèces liées au bois mort et aux milieux humides.	B. Valorisation biologique de la zone de transition B1 : Valorisation des milieux humides et créneaux B2 : Gestion et monitoring des néobiontes B3 : Promotion des mesures en faveur du bois mort B4 : Valorisation des lisières et coordination en zone de transition agricole B5 : Monitoring en zone de transition B6 : Coordination et formation des équipes forestières en gestion des réserves et entretien biotopes
<b>Objectif de programme 3 : Sensibilisation, éducation au développement durable et découverte de la nature</b>	
<b>Objectifs stratégiques du parc 2021-2030</b>	<b>Liste de projets 2021-2024</b>
C. Sensibiliser les publics cibles aux valeurs patrimoniales propres au massif du Jorat	C. Activités de découverte C1 : Sensibilisation des publics aux différentes fonctions de la forêt C2 : Sensibilisation des usagers à la présence de la faune sur la route C3 : Création et gestion d'une équipe de guides/animateurs spécialistes du Jorat
D. Garantir aux différents usagers des infrastructures d'accueil et de sensibilisation adaptées	D. Développement de lieux d'accueil et d'information D1 : Mise en place du dispositif de transmission d'informations D2 : Création d'une application Jorat D3 : Participation de la population
E. Promouvoir une mobilité durable pour accéder au massif forestier et s'y déplacer	E. Développement de la mobilité E1 : Développement des transports en commun E2 : Coordination de parcours de loisirs dans le massif du Jorat (hors de la zone centrale)
<b>Objectif de programme 4 : Gestion, communication et garantie territoriale</b>	
<b>Objectifs stratégiques du parc 2021-2030</b>	<b>Liste de projets 2021-2024</b>
F. Assurer une gestion du parc naturel dans une optique de durabilité, en collaboration avec les acteurs locaux	F. Gouvernance du parc naturel F1 : Gestion du parc F2 : Assurance qualité
G. Assurer une communication adaptée aux publics cibles	G. Communication et promotion G1 : Communication institutionnelle G2 : Communication dans le territoire G3 : Promotion de l'offre aux publics du parc naturel
H. Harmoniser les activités liées au développement durable	H. Soutien à l'exploitation durable et à la valorisation des ressources du territoire (hors zone centrale) H1 : Soutien à la filière forêt-bois courte H2 : Soutien à la valorisation des produits du terroir au Chalet-à-Gobet
<b>Objectif de programme 5 : Elaboration de concepts de recherche et coordination</b>	
<b>Objectifs stratégiques du parc 2021-2030</b>	<b>Liste de projets 2021-2024</b>
I. Suivre et documenter les effets de la création du Parc naturel du Jorat	I. Concepts de recherche scientifique I1 : Recherche sur la thématique de la biodiversité

	<p>I2 : Valorisation des prestations écosystémiques et des retombées économiques I3 : Développement d'un SIG</p>
--	--

Ce paragraphe recense, pour chaque objectif stratégique du parc, les projets et indicateurs de prestations tels que définis dans les fiches de projet.

<b>Objectif de programme 1 : Garantie de la libre évolution des processus naturels dans la zone centrale</b>		
<i>Objectif stratégique du parc : Aménager la zone centrale dans la perspective de la libre évolution des processus naturels</i>		
<b>Projets</b>	<b>Indicateurs de prestations</b>	<b>Délai</b>
<b>A. Préservation de la zone centrale</b>		
A1 Poursuite des mesures préalables	Les mesures préalables coordonnées sont documentées	2021 à 2023
A2 Organisation, réaménagement et entretien du réseau de cheminements	Le réseau de cheminements est conforme à la planification des chemins dans la zone centrale. Fréquentation et sécurité documentées et géoréférencées	2024 Annuel
A3 Mise en place d'une réserve forestière annuelle	La convention de la réserve forestière est signée.	2021
A4 Monitoring de la zone centrale	Réalisation d'un état initial du monitoring	2021 à 2024

<b>Objectif de programme 2 : Garantie de la fonction de tampon dans la zone de transition</b>		
<i>Objectif stratégique du parc : Soutenir dans la zone de transition une sylviculture proche de la nature et les mesures en faveur des espèces liées au bois mort et aux milieux humides.</i>		
<b>Projets</b>	<b>Indicateurs de prestations</b>	<b>Délai</b>
<b>B. Valorisation biologique de la zone de transition</b>		
B1 Valorisation des milieux humides et créneaux	Coordination d'au moins une action d'entretien ou de valorisation de milieux humides et créneaux	Annuel
B2 Gestion et monitoring des néobiontes	Organisation de deux mesures néophytes par année avec sensibilisation du public.	Annuel
B3 Promotion des mesures en faveur du bois mort	En 2024, la quantité de bois mort est de 20 m <sup>3</sup> /ha,	2024
B4 Valorisation des lisières et coordination en zone de transition agricole	1 action de promotion des mesures de traitement de lisière ou autre écotone	Annuel
B5 Monitoring en zone de transition	Réalisation d'un état initial du monitoring	2021 à 2024
B6 : Coordination gestion réserves et biotope Coordination et formation des équipes forestières en gestion des réserves et entretien biotopes	1 journée de formation continue des équipes forestières réalisée par année.	2021 à 2024

<b>Objectif de programme 3 : Sensibilisation, éducation au développement durable et découverte de la nature</b>		
<i>Objectif stratégique du parc : Sensibiliser les publics cibles aux valeurs patrimoniales propres au massif du Jorat</i>		
<b>Projets</b>	<b>Indicateurs de prestations</b>	<b>Délai</b>
<b>C. Activités de découverte</b>		
C1 Sensibilisation des publics aux différentes fonctions de la forêt	10 activités et offres proposées par année et accueil de 50 classes par année.	Annuel
C2 Sensibilisation des usagers à la présence de la faune sur la route	Outils de sensibilisation identifiés.	2022
C3 Création d'une équipe de guides spécialistes du Jorat	10 à 15 guides formés sont à disposition sur demande	Annuel

**Objectif stratégique du parc : Garantir aux différents usagers des infrastructures d'accueil et de sensibilisation adaptées**

Projets	Indicateurs de prestations	Délai
<b>D. Développement de lieux d'accueil et d'information</b>		
D1 Mise en place du dispositif de transmission d'informations	Signalétique et autres dispositifs mis en place (lieux, types et nombres)	2024
D2 : Création d'une application Jorat	Une application est mise à disposition du public.	2022
D3 : Participation de la population	1x Festi'Jorat organisé annuellement.	2021 à 2024
<b>Objectif stratégique du parc : Promouvoir une mobilité durable pour accéder au massif forestier et s'y déplacer</b>		
Projets	Indicateurs de prestations	Délai
<b>E. Développement de la mobilité</b>		
E1 Développement des transports en commun	Actions de coordination du plan de développement des transports en commun documentée	Annuel
E2 Coordination de parcours de loisirs dans le massif forestier joratois (hors de la zone centrale)	Actions de coordination du plan des parcours de loisirs dans le massif joratois	Annuel

**Objectif de programme 4 : Gestion, communication et garantie territoriale**

**Objectif stratégique du parc : Assurer une gestion du parc naturel dans une optique de durabilité, en collaboration avec les acteurs locaux**

Projets	Indicateurs de prestations	Délai
<b>F Gouvernance du parc naturel périurbain</b>		
F1 Gestion du parc	Programme annuel d'activité et rapport annuel d'activité et financier validé par l'association.	Annuel
F2 Assurance qualité	Le parc a mis en place un système de management de qualité certifié en 2024.	2024

**Objectif stratégique du parc : Assurer une communication adaptée aux publics cibles**

Projets	Indicateurs de prestations	Délai
<b>G. Communication et promotion</b>		
G1 Communication institutionnelle	Nombre de publications dans les médias	Annuel
G2 Communication dans le territoire	La signalisation du parc (zone centrale et en zone de transition) est en place en 2022	2022
G3 Promotion de l'offre aux publics du parc naturel	Le programme d'activité est diffusé à 25'000 exemplaires/an	Annuel

**Objectif stratégique du parc : Harmoniser les activités liées au développement durable**

Projets	Indicateurs de prestations	Délai
<b>H. Soutien à l'exploitation durable et à la valorisation des ressources du territoire (hors zone centrale)</b>		
H1 Soutien à la filière forêt- bois courte	Nombre de partenaires signataires de la convention. Deux journées de formation par année avec le CFPF	Annuel
H2 Valorisation des produits du terroir au Chalet-à-Gobet	Elaboration d'un concept de valorisation des produits du terroir	2022

**Objectif de programme 5 : Elaboration de concepts de recherche et coordination**

**Objectif stratégique du parc : Suivre et documenter les effets de la création du Parc naturel du Jorat**

Projets	Indicateurs de prestations	Délai
<b>I. Concepts de recherche scientifique</b>		
I1 Recherche sur la thématique de la biodiversité	Un projet de recherche par année	Annuel
I2 Valorisation des prestations écosystémiques et des retombées économiques	Une publication sur les prestations écosystémiques	Annuel
I3 Développement d'un SIG	Mise en place d'un système d'information géographique des résultats des études	2021

## 4. Budget et planification des investissements

### 4.1 Coûts par projets

Le budget est basé sur l'expérience acquise lors de la phase de création 2016-2019.

*Tableau récapitulatif des coûts liés à la politique des parcs, sans les coûts externes (en CHF)*

	%	Total (CHF)	2021	2022	2023	2024
<b>Garantie de la libre évolution des processus naturels dans la zone centrale</b>	<b>11%</b>	<b>317'000</b>				
Projet A Aménager la zone centrale dans la perspective de la libre évolution des processus naturels.	11%	317'000	100'500	113'000	53'000	50'500
<b>Garantie de la fonction de tampon dans la zone de transition</b>	<b>13%</b>	<b>374'500</b>				
Projet B Soutenir dans la zone de transition une sylviculture proche de la nature et les mesures en faveur des espèces liées au bois mort et aux milieux humides.	13%	374'500	88'000	125'500	95'500	65'500
<b>Sensibilisation, éducation au développement durable et découverte de la nature</b>	<b>34%</b>	<b>1'004'000</b>				
Projet C Sensibiliser les publics cibles aux valeurs patrimoniales propres au massif du Jorat	16%	478'000	119'500	119'500	119'500	119'500
Projet D Garantir aux différents usagers des infrastructures d'accueil et de sensibilisation adaptées	14%	407'000	123'000	127'000	78'500	78'500
Projet E Promouvoir une mobilité durable pour accéder au massif forestier et s'y déplacer	4%	119'000	26'500	11'500	40'500	40'500
<b>Gestion, communication, garantie territoriale</b>	<b>35%</b>	<b>1'052'800</b>				
Projet F Assurer une gestion du parc naturel dans une optique de durabilité, en collaboration avec les acteurs locaux	18%	527'000	119'500	109'500	157'500	140'500
Projet G Assurer une communication adaptée aux publics cibles	10%	317'000	78'000	103'000	68'000	68'000
Projet H Harmoniser les activités liées au développement durable	7%	208'800	47'900	70'900	45'000	45'000
<b>Recherche</b>	<b>7%</b>	<b>212'000</b>				
Projet I Suivre et documenter les effets de la création du Parc naturel du Jorat	7%	212'000	53'000	53'000	53'000	53'000
<b>Totaux:</b>	<b>100%</b>	<b>2'960'300</b>	<b>755'900</b>	<b>832'900</b>	<b>710'500</b>	<b>661'000</b>



Tableau récapitulatif des coûts externes à la politique des parcs (en CHF)

	%	Total (CHF)	2021	2022	2023	2024
<b>Garantie de la libre évolution des processus naturels dans la zone centrale</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>				
Projet A Aménager la zone centrale dans la perspective de la libre évolution des processus naturels.		0	0	0	0	0
<b>Garantie de la fonction de tampon dans la zone de transition</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>				
Projet B Soutenir dans la zone de transition une sylviculture proche de la nature et les mesures en faveur des espèces liées au bois mort et aux milieux humides.		0	0	0	0	0
<b>Sensibilisation, éducation au développement durable et découverte de la nature</b>	<b>77%</b>	<b>1 580 000</b>				
Projet C Sensibiliser les publics cibles aux valeurs patrimoniales propres au massif du Jorat	4%	80 000	0	50 000	30 000	0
Projet D Garantir aux différents usagers des infrastructures d'accueil et de sensibilisation	73%	1 500 000	0	0	1 000 000	500 000
Projet E Promouvoir une mobilité durable pour accéder au massif forestier et s'y déplacer	0%	0	0	0	0	0
<b>Gestion, communication, garantie territoriale</b>	<b>23%</b>	<b>480 000</b>				
Projet F Assurer une gestion du parc naturel dans une optique de durabilité, en collaboration avec les acteurs locaux		0	0	0	0	0
Projet G Assurer une communication adaptée aux publics cibles		0	0	0	0	0
Projet H Harmoniser les activités liées au développement durable	23%	480 000	0	80 000	240 000	160 000
<b>Recherche</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>				
Projet I Suivre et documenter les effets de la création du Parc naturel du Jorat		0	0	0	0	0
<b>Totaux:</b>	<b>100%</b>	<b>2 060 000</b>	<b>0</b>	<b>130 000</b>	<b>1 270 000</b>	<b>660 000</b>

### Tableau récapitulatif des coûts totaux (en CHF)

	%	Total (CHF)	2021	2022	2023	2024
<b>Garantie de la libre évolution des processus naturels dans la zone centrale</b>	<b>6%</b>	<b>317 000</b>				
Projet A Aménager la zone centrale dans la perspective de la libre évolution des processus naturels.	6%	317 000	100 500	113 000	53 000	50 500
<b>Garantie de la fonction de tampon dans la zone de transition</b>	<b>7%</b>	<b>374 500</b>				
Projet B Soutenir dans la zone de transition une sylviculture proche de la nature et les mesures en faveur des espèces liées au bois mort et aux milieux humides.	7%	374 500	88 000	125 500	95 500	65 500
<b>Sensibilisation, éducation au développement durable et découverte de la nature</b>	<b>51%</b>	<b>2 584 000</b>				
Projet C Sensibiliser les publics cibles aux valeurs patrimoniales propres au massif du Jorat	11%	558 000	119 500	169 500	149 500	119 500
Projet D Garantir aux différents usagers des infrastructures d'accueil et de sensibilisation adaptées	38%	1 907 000	123 000	127 000	1 078 500	578 500
Projet E Promouvoir une mobilité durable pour accéder au massif forestier et s'y déplacer	2%	119 000	26 500	11 500	40 500	40 500
<b>Gestion, communication, garantie territoriale</b>	<b>31%</b>	<b>1 532 800</b>				
Projet F Assurer une gestion du parc naturel dans une optique de durabilité, en collaboration avec les acteurs locaux	10%	527 000	119 500	109 500	157 500	140 500
Projet G Assurer une communication adaptée aux publics cibles	6%	317 000	78 000	103 000	68 000	68 000
Projet H Harmoniser les activités liées au développement durable	14%	688 800	47 900	150 900	285 000	205 000
<b>Recherche</b>	<b>4%</b>	<b>212 000</b>				
Projet I Suivre et documenter les effets de la création du Parc naturel du Jorat	4%	212 000	53 000	53 000	53 000	53 000
<b>Totaux:</b>	<b>100%</b>	<b>5 020 300</b>	<b>755 900</b>	<b>962 900</b>	<b>1 980 500</b>	<b>1 321 000</b>

La répartition du budget total entre le budget Crédit Parc et le Crédit hors Parc est le suivant :

	Total (CHF)	%	2021	2022	2023	2024
<b>Budget Crédit Parc</b>	2 960 300	59%	755 900	832 900	710 500	661 000
<b>Budget Crédit horsParc</b>	2 060 000	41%	0	130 000	1 270 000	660 000
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>5 020 300</b>	<b>100%</b>	<b>755 900</b>	<b>962 900</b>	<b>1 980 500</b>	<b>1 321 000</b>

### Nature des coûts

L'équipe qui assurera la gestion du Parc naturel du Jorat et la mise en œuvre des différents projets représentera au minimum 3.5 équivalents temps plein (ETP).

Les coûts de la gestion du Parc naturel du Jorat (projet F) s'élèvent à 527'000 CHF pour la période de 2021 à 2024, soit à 10% des coûts totaux. Toutes les autres dépenses sont liées à la réalisation des activités. La mise en œuvre des projets, en priorité en collaboration avec les prestataires de services locaux, représente donc 90% du budget.

Les coûts externes à la politique des parcs sont entièrement liés à la réalisation des projets.

#### 4.2 Clé de financement

La clef de répartition financière des projets liés à la politique des parcs est proposée sur la base du modèle de financement suivant : 22% de la part de l'association, 19% de la part du Canton (LVOParcs, art. 8 al. 3) et 50% de la part de la Confédération. Le solde provient de donations de fondations ou de sponsoring liés à la réalisation des projets (8%) et des recettes d'exploitation des animations (1%).

	%	Moyenne annuelle	Total	2021	2022	2023	2024
Association (communes)	22%	165'725	<b>662'900</b>	179'950	188'450	152'250	142'250
Canton (parcs)	19%	138'250	<b>553'000</b>	134'750	154'750	134'250	129'250
Confédération (parcs)	50%	370'038	<b>1'480'150</b>	377'950	416'450	355'250	330'500
Tiers et recettes d'exploitation	9%	66'062	<b>264'250</b>	63'250	73'250	68'750	59'000
<b>Total OParc</b>	<b>100%</b>	<b>740'075</b>	<b>2'960'300</b>	<b>755'900</b>	<b>832'900</b>	<b>710'500</b>	<b>661'000</b>
Financement hors OParc		515'000	<b>2'060'000</b>	0	130'000	1'270'000	660'000
<b>TOTAL</b>		<b>1'255'075</b>	<b>5'020'300</b>	<b>755'900</b>	<b>962'900</b>	<b>1'980'500</b>	<b>1'321'000</b>

#### Notes

- Contribution « Parcs » : financement spécifique de la Confédération et du Canton réservé à un parc naturel labélisé.
- Les financements « donateurs » et hors OParcs » ne sont pas encore assurés. Ils peuvent provenir de la Confédération et du Canton sur d'autres bases légales que celles régissant les parcs naturels ou de sponsors/donateurs/fondations.

La contribution de la Ville de Lausanne est prévue comme suit :

	%	Moyenne annuelle
<b>Contribution financière (au budget du SPADOM)</b>	<b>33%</b>	<b>47'500</b>
<b>Contributions sous forme de prestations propres</b>	<b>67%</b>	<b>97'716</b>
<b>Total financement par la Ville de Lausanne</b>	<b>100%</b>	<b>145'216</b>

### 4.3 Projets réalisés hors du cadre de l'art. 23k LPN

Le chapitre 4.1 présente l'ensemble des activités bien que pour certains projets des prestations sont financées par des « crédits Parcs » fédéraux et cantonaux et d'autres sources de financement.

Le budget des coûts par projet qui ne tient pas compte du crédit « Parc » est le suivant :

	%	Total (CHF)	2021	2022	2023	2024
<b>Garantie de la libre évolution des processus naturels dans la zone centrale</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>				
Projet A Aménager la zone centrale dans la perspective de la libre évolution des processus naturels.		0	0	0	0	0
<b>Garantie de la fonction de tampon dans la zone de transition</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>				
Projet B Soutenir dans la zone de transition une sylviculture proche de la nature et les mesures en faveur des espèces liées au bois mort et aux milieux humides.		0	0	0	0	0
<b>Sensibilisation, éducation au développement durable et découverte de la nature</b>	<b>77%</b>	<b>1 580 000</b>				
Projet C Sensibiliser les publics cibles aux valeurs patrimoniales propres au massif du Jorat	4%	80 000	0	50 000	30 000	0
Projet D Garantir aux différents usagers des infrastructures d'accueil et de sensibilisation	73%	1 500 000	0	0	1 000 000	500 000
Projet E Promouvoir une mobilité durable pour accéder au massif forestier et s'y déplacer	0%	0	0	0	0	0
<b>Gestion, communication, garantie territoriale</b>	<b>23%</b>	<b>480 000</b>				
Projet F Assurer une gestion du parc naturel dans une optique de durabilité, en collaboration avec les acteurs locaux		0	0	0	0	0
Projet G Assurer une communication adaptée aux publics cibles		0	0	0	0	0
Projet H Harmoniser les activités liées au développement durable	23%	480 000	0	80 000	240 000	160 000
<b>Recherche</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>				
Projet I Suivre et documenter les effets de la création du Parc naturel du Jorat		0	0	0	0	0
<b>Totaux:</b>	<b>100%</b>	<b>2 060 000</b>	<b>0</b>	<b>130 000</b>	<b>1 270 000</b>	<b>660 000</b>

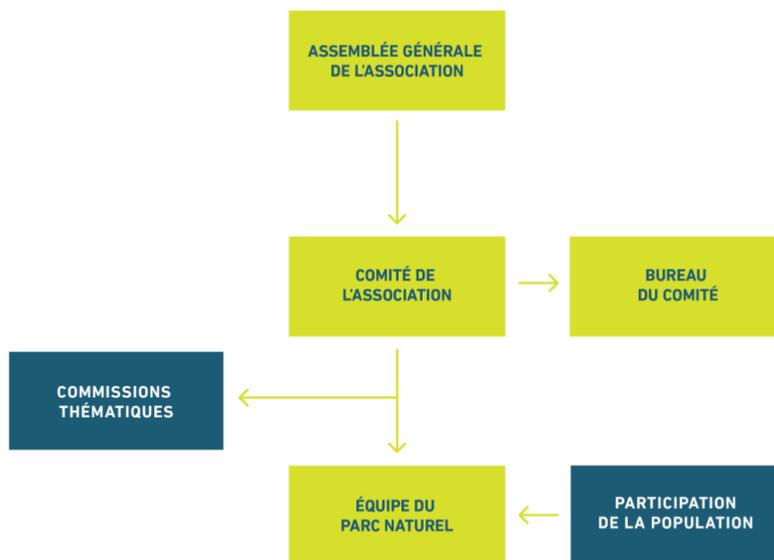
### 4.4 Preuve de l'exploitation de tous les moyens raisonnables d'autofinancement de la région

Sur le budget entrant dans le cadre de l'OParcs d'un montant de CHF 2'960'300.-, la part de financement de l'association (commune membre et autres membres) s'élève à 22,5%. Ceci représente un montant de CHF 666'900.- pour la période 2021-2024 ce qui est un engagement financier considérable pour les membres. Une part de l'autofinancement (8,9%) sera recherchée auprès de tiers, notamment de fondations et quelques recettes d'exploitations.

## 5. Organe responsable du Parc naturel du Jorat

### 5.1 Organisation de l'organe de gestion du Parc naturel du Jorat

Le Parc naturel du Jorat sera géré par l'association *Jorat parc naturel* à but non lucratif selon le code civil suisse (articles 60 et suivants). Elle assure à la Ville de Lausanne une maîtrise de son territoire en son sein. Ce faisant, elle se conforme à l'exigence de l'article 25, alinéa 2, de l'ordonnance sur les parcs d'importance nationale (OParcs).



### 5.2 Organisation de l'équipe opérationnelle

L'équipe opérationnelle se charge de la gestion administrative et comptable du Parc naturel du Jorat, met en œuvre son programme d'actions et assure la coordination des acteurs et des projets dans un souci de cohérence, d'efficacité et d'efficience.

La coordination du Parc naturel du Jorat est composée d'un personnel professionnel. Durant la phase de création, elle représentait 2.5 équivalents temps plein (ETP) (cheffe de projet, responsable animations, stagiaire). Une équipe d'auxiliaires complétait l'équipe pour la réalisation d'animations.

Pour la phase 2021-2024, l'équipe de coordination du Parc naturel du Jorat sera composée au minimum de 3.5 équivalents temps plein (ETP) 2024 (direction, responsable nature, responsable animations, ranger). Elle sera toujours complétée par un groupe d'animateurs auxiliaires.

## 6. Fiches de projets

### Objectif de programme 1 : Garantie de la libre évolution des processus naturels dans la zone centrale

<b>Objectif stratégique A</b>	Aménager la zone centrale dans la perspective de la libre évolution des processus naturels
<b>Nom du projet</b>	<b>Préservation de la zone centrale</b>
<b>Numéro du projet</b>	<b>A</b>
<b>Durée du projet</b>	<b>2021-2024</b>
<b>Bref descriptif du projet</b>	<p>Le massif forestier joratois est le plus grand massif forestier du Plateau suisse. La mise en réserve naturelle forestière d'une surface de quelques 4,4 km<sup>2</sup> permet de constituer un réservoir biologique pour de nombreuses espèces liées au bois mort, aux réseaux forestiers de basses et moyennes altitudes comme pour celui des zones humides et des milieux crénaux. Les études menées durant la phase de candidature ont permis d'identifier plusieurs milieux de haute valeur abritant des espèces sur liste rouge, mais également la présence de plantes invasives et de milieux fortement enrésinés, éloignés de la composition originelle de la forêt.</p> <p><b>A1 : Poursuite des mesures préalables</b> Afin de garantir une évolution harmonieuse de la forêt vers un état proche du naturel, des mesures préalables en zone centrale sont nécessaires. Par exemple, la fermeture de drainages pour rétablir l'hydrologie du terrain, le désenrésinement de certains peuplements, la mise en place de troncs au sol pour la création de bois mort et la prévention du bostryche typographe dans les peuplements à risques.</p> <p><b>A2 : Organisation, aménagement et entretien du réseau de cheminements</b> Le réseau de cheminements défini sur plan durant la phase d'étude du Parc naturel du Jorat doit être concrétisé dans le terrain par une amélioration de sa qualité en fonction de la sensibilité des zones et des besoins des usagers. La sécurité des visiteurs doit être assurée sur le réseau de cheminements en zone centrale par le contrôle régulier des arbres à proximité des sentiers et d'éventuels travaux d'abattage. Ces travaux seront coordonnés et documentés par le Parc naturel du Jorat et réalisés par l'entité « forêt » du SPADOM.</p> <p><b>A3 : Mise en place d'une réserve forestière naturelle</b> Le PNP a pour but la libre évolution des processus naturels. Dans cette perspective et afin de garantir ce processus sur 50 ans au moins, la ville de Lausanne, au titre de propriétaire, envisage une démarche volontaire de mise en réserve forestières naturelle de tout ou partie de la zone centrale, selon les critères de la directive</p>

	<p>cantonale relative à la biodiversité en forêt (CP 2020-2024, directive à venir).</p> <p>A4 : Monitoring de la zone centrale Le Parc naturel du Jorat doit suivre et documenter la mise en œuvre de la zone centrale aux niveaux naturel et social. Pour ce faire, l'approche proposée est intitulée "Pression-Etat-Réponse". Cette approche a été développée par l'OCDE pour évaluer le succès des politiques publiques de protection de l'environnement. Elle est largement appliquée dans divers pays d'Europe et a servi de base pour le développement du suivi de la biodiversité en Suisse (programme BDM-CH). Dans la zone centrale du parc naturel du Jorat, le monitoring est prévu sur les éléments suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le suivi de la diversité structurelle du milieu forestier (quantités et de la qualité du bois mort notamment)</li> <li>- Les effets sur la diversité des espèces, avec un focus sur les coléoptères et champignons mais également sur les néophytes</li> <li>- Le suivi des effets sur la cohabitation Homme-nature : suivi des actions de sécurisation des chemins, des scolytes, des usages, des populations de cervidés et des sangliers</li> </ul>
<b>Contribution aux indicateurs d'effet du parc :</b>	Les espèces liées au bois mort et aux milieux crénaux se développent librement et contribuent à l'enrichissement du patrimoine naturel du massif du Jorat et de ses dynamiques.
<b>Importance du projet pour le parc</b>	Projet clé garantissant la libre évolution des espèces liées au bois mort et aux milieux crénaux et la canalisation du public en zone centrale.
<b>Lien avec d'autres projet</b>	Projet B : Valorisation biologique de la zone de transition Projet C : Activités de découverte Projet I : Concepts de recherche scientifique
<b>Organisation du projet</b>	
<b>Direction du projet</b>	Equipe du Parc naturel du Jorat et commissions Scientifique et technique.
<b>Partenaires</b>	Entité forêt du SPADOM, biologistes, entreprises forestières, groupes d'usagers. DGE, WSL, HAFL, OFEV, Parkforschung, universités, hautes écoles et fondation MAVA
<b>Intégration dans des outils/processus de planification plus large</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan d'action cantonal Biodiversité</li> <li>- Politique forestière cantonale</li> </ul>
<b>Etat du projet, prestations et effets</b>	
<b>Etat du projet</b>	<p>Général : la commission scientifique du Parc naturel du Jorat est en place depuis 2017.</p> <p>Les résultats des journées biodiversité ont été publiés en décembre 2018. Définition du réseau de desserte durant la phase 2016-2019.</p>

	<p>Définition du concept sécuritaire sur le modèle du concept appliqué dans les forêts de la Ville de Lausanne situées hors zones urbaines.</p> <p>Les mesures préalables ont été définies en 2019 et mises en œuvre partiellement en 2019 et 2020 dans le cadre du programme des interventions sylvicoles de la Ville de Lausanne.</p> <p>La discussion de l'intérêt d'une collaboration pour le monitoring de la zone centrale est engagée avec le WSL, l'HAFL et l'UNIL. Le concept de monitoring (déroutement et financement) est en cours d'élaboration.</p>			
<b>Prestations</b>	<p>A1 : Travail de coordination pour la poursuite des mesures de restauration de l'hydrologie locale (comblement de fossés ou barrage, fermeture de drainages), de mesures éventuelles de désenrésinement et d'éclaircies dans les peuplements d'épicéas sensibles au bostryche.</p> <p>A2 : Travail de coordination pour l'amélioration de la qualité du réseau de chemins existants. Coordination des travaux. Adaptation du concept de sécurité existant de la Ville de Lausanne et mise en œuvre dans la zone centrale.</p> <p>A3 : Signature de la Convention de réserve forestière entre la Ville de Lausanne et le Canton</p> <p>A4 : Définition des outils pertinents permettant le monitoring à long terme des modifications de la nature et de la fréquentation du public en zone centrale. Pose d'écocompteurs sur les chemins principaux de la zone centrale et sur certains chemins en zone de transition et à l'extérieur du Parc naturel du Jorat à titre de comparaison.</p>			
<b>Indicateur (s) de prestations</b>	<p>A1 : Les mesures préalables coordonnées sont documentées</p> <p>A2 : Le réseau de cheminements est conforme à la planification des chemins dans la zone centrale</p> <p>A2 : Fréquentation et sécurité documentées et géoréférencées annuellement</p> <p>A3 : Convention réserve forestière signée</p> <p>A4 : Réalisation d'un état initial du monitoring</p>			
<b>Calendrier</b>				
<b>Etapes et activités</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
A1 Coordination des mesures préalables				
A2 Organisation, aménagement et entretien du réseau de cheminements				
A3 Mise en place réserve forestière naturelle				
A3 Monitoring de la zone centrale				



Coûts (CHF)					
Affectation des fonds	2021	2022	2023	2024	Total
Charges logistiques liées aux RH (loyer et équipement)	3 000	3 000	3 000	3 000	12 000
A1 Coordination des mesures préalables	20 000	0	0	0	20 000
A2 Organisation, aménagement et entretien du réseau de cheminements	30 000	30 000	30 000	27 500	117 500
A3 Mise en place réserve forestière naturelle	2 500	0	0	0	2'500
A3 Monitoring de la zone centrale	45 000	80 000	20 000	20 000	165 000
<b>Totaux</b>	<b>100 500</b>	<b>113 000</b>	<b>53 000</b>	<b>50 500</b>	<b>317 500</b>

Financement (CHF)					
* Contributions non encore garanties					
Source de financement OParcs	2021	2022	2023	2024	Total
Association (communes)	25 000	25 000	25 000	15 000	90 000
Donateurs/sponsors	15 250	6 500	0	5 250	27 000
Recettes d'exploitation	0	0	0	0	0
Canton (parcs)	10 000	25 000	1 500	5 000	41 500
Confédération (parcs)	50 250	56 500	26 500	25 250	158 500
<b>Total OParcs</b>	<b>100 500</b>	<b>113 000</b>	<b>53 000</b>	<b>50 500</b>	<b>317 000</b>
Source de financement externe					
Financement hors OParcs	0	0	0	0	0
<b>Total Externe hors OParcs</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Grand total</b>	<b>100 500</b>	<b>113 000</b>	<b>53 000</b>	<b>50 500</b>	<b>317 000</b>



## Objectif de programme 2 : Garantie de la fonction tampon dans la zone de transition

<b>Objectif stratégique B</b>	Soutenir dans la zone de transition une sylviculture proche de la nature et des mesures en faveur des espèces liées au bois mort et aux milieux humides
<b>Nom du projet</b>	<b>Valorisation biologique de la zone de transition</b>
<b>Numéro du projet</b>	<b>B</b>
<b>Durée du projet</b>	<b>2021-2024</b>
<b>Bref descriptif du projet</b>	<p>La zone de transition entoure les périmètres laissés à la libre évolution. Elle se compose de forêt et de zone agricole. Elle sert également de zone de connexion biologique avec l'ensemble du massif forestier du Jorat. Le projet vise à développer des actions permettant une transition progressive entre la zone centrale et les massifs environnants.</p> <p><b>B1 : Valorisation des milieux humides et crénaux</b> Le concept biodiversité du Parc naturel du Jorat a déterminé des milieux humides nécessitant des mesures de requalification et suggéré l'aménagement de lieux de ponte notamment pour le crapaud sonneur. Le Parc naturel du Jorat aidera à la planification de ces mesures, accompagnera si nécessaire leur mise en œuvre et organisera leur suivi en collaboration avec le corps forestier. Des prestations similaires sont planifiées en lien avec les milieux crénaux si elles s'avèrent importantes à mener suite à un inventaire en cours de finalisation.</p> <p><b>B2 : Gestion et monitoring des néobiontes</b> La faune et la flore exotiques et envahissantes posent problème à maints endroits. Dans le Jorat, ce sont surtout les plantes qui sont documentées. L'objectif de cette gestion est de pouvoir localiser précisément où se trouvent ces néobiontes, qui entrent en compétition avec la faune et la flore indigènes et à leur détriment. Organisation de journées d'arrachages avec la population. Mise à jour des données d'InfoSpecies sur les néobiontes en fonction de nos actions sur le terrain. Sensibilisation du public à la thématique.</p> <p><b>B3 : Promotion des mesures en faveur du bois mort</b> Conformément aux objectifs de biodiversité en forêt le Parc naturel du Jorat promeut des mesures de gestion forestière visant à augmenter la quantité et la qualité de bois mort dans la zone de transition.</p>

	<p><b>B4 : Valorisation des lisières et coordination en zone de transition agricole</b> Le projet vise à promouvoir et encourager les mesures du réseau agroécologique en s’attachant en particulier aux interfaces (lisières, etc.).</p> <p><b>B5 : Monitoring en zone de transition</b> Le monitoring en zone de transition s’articule autour éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Effet sur la diversité structurelle du milieu forestier</li> <li>- Effet sur la diversité des espèces : suivi des néophytes</li> <li>- Effet sur la cohabitation homme-nature : suivi des usages et des scolytes.</li> </ul> <p>Le monitoring des usages servira de base à la discussion avec les usagers au sein de la commission Usages du parc naturel dans l’objectif d’une amélioration des infrastructures d’accueil en zone de transition du parc naturel. Dans ce cadre, le parc naturel prévoit déjà la création quatre nouveaux foyers aménagés afin de compenser leur suppression dans la zone centrale.</p> <p>Comme mentionné dans le Plan directeur forestier de la Région Centre, il incombe au Parc naturel du Jorat, pour son territoire, de proposer un concept intégré pour les loisirs. En collaboration avec les usagers concernés, l’inspectorat des forêts et le propriétaire, la mise en place d’infrastructures plus adaptées sera recherchée.</p> <p><b>B6 Coordination avec les équipes forestières et formation en gestion des réserves et entretien de biotopes</b> Le changement de paradigme induit par la mise en place du parc dans la gestion forestière du Jorat doit être accompagné chez les praticiens de terrain. D’une part en coordonnant les actions du parc avec les équipes forestières en place et d’autre part en formant les équipes à la gestion des réserves forestières et à l’entretien de biotopes.</p>
<p><b>Contribution aux indicateurs d’effet du parc</b></p>	<p>La zone de transition joue son rôle de protection de la zone centrale et contribue à la libre évolution des espèces liées au bois mort et aux milieux crénaux.</p>
<p><b>Importance du projet pour le parc</b></p>	<p>Projet contribuant à la protection de la zone centrale à travers une exploitation forestière et agricole respectueuse des processus naturels.</p>
<p><b>Lien avec d’autres projets</b></p>	<p>Projet A : Préservation de la zone centrale Projet C : Activités de découverte Projet I : Concepts de recherche scientifique</p>
<p><b>Organisation du projet</b></p>	
<p><b>Direction du projet</b></p>	<p>Equipe du Parc naturel du Jorat</p>
<p><b>Partenaires</b></p>	<p>Entité forêt du SPADOM, biologistes, entreprises forestières, exploitants agricoles, population.</p>

	SAVI, DGE, CFPF, WSL, HAFL, OFEV, Parkforschung, universités, hautes écoles et fondation MAVVA
<b>Intégration dans des outils/processus de planification plus large</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plan d'action cantonal Biodiversité</li> <li>- Stratégie néobiontes, DGE-Biodiv</li> <li>- Politique forestière cantonale</li> </ul>
<b>Etat du projet, prestations et effets</b>	
<b>Etat du projet</b>	<p>La présence d'espèces invasives est connue et géolocalisée sur <a href="http://www.infoflora.ch">www.infoflora.ch</a>. Les objectifs cantonaux et fédéraux concernant le bois mort sont connus et la pratique de la sylviculture proche de la nature est déjà promue.</p> <p>Les principes de monitoring en zone de transition sont définis.</p>
<b>Prestations</b>	<p>B1 : Planification et accompagnement d'actions en faveur de milieux humides et crénaux et des espèces qui en dépendent avec l'entité forêt du SPADOM.</p> <p>B2 : Fauchage, arrachage de néophytes et sensibilisation du public à la thématique des néobiontes avec l'entité forêt du SPADOM.</p> <p>B3 : Collaboration avec l'entité forêt du SPADOM pour l'augmentation du bois mort en zone de transition et identification d'arbres habitats.</p> <p>B4 : Coordination avec les mesures des réseaux agroécologiques.</p> <p>B5 : Coordination du monitoring</p> <p>B6. Réalisation formation continue réserves et biotopes</p>
<b>Indicateur(s) de prestations</b>	<p>B1 : Coordination d'au moins une action d'entretien ou de valorisation de milieux humides et crénaux</p> <p>B2 : Organisation de deux mesures néophytes par année avec sensibilisation du public.</p> <p>B3 : En 2024, la quantité de bois mort est de 20 m<sup>3</sup>/ha.</p> <p>B4 : 1 action de promotion des mesures de traitement de lisière ou autre écotone par année.</p> <p>B5 : Réalisation d'un état initial du monitoring et discussion des résultats avec la Commission Usages.</p> <p>B6 : 1 journée de formation continue des équipes forestières réalisée par année.</p>

<b>Calendrier</b>				
<b>Etapas et activités</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
B1 : Valorisation des milieux humides et crénaux				
B2 : Gestion et monitoring des néobiontes				
B3 : Promotion des mesures en faveur du bois mort				
B4 : Valorisation des lisières et coordination en zone de transition agricole				

B5 : Monitoring en zone de transition				
B6 : Coordination et formation des équipes forestières en gestion des réserves et entretien biotopes				

Coûts (CHF)					
Affectation des fonds	2021	2022	2023	2024	Total
Charges logistiques liées aux RH (loyer et équipement)	3 000	3 000	3 000	3 000	<b>12 000</b>
B1 : Valorisation des milieux humides et crénaux	8 500	25 000	25 000	10 000	<b>68 500</b>
B2 : Gestion et monitoring des néobiontes	13 500	24 500	24 500	10 000	<b>72 500</b>
B3 : Promotion des mesures en faveur du bois mort	5 000	5 000	5 000	5 000	<b>20'000</b>
B4 : Valorisation des lisières et coordination en zone de transition agricole	5 500	5 500	5 500	5 000	<b>21 500</b>
B5 : Monitoring en zone de transition	30 000	40 000	10 000	10 000	<b>90 000</b>
B6 : Coordination et formation des équipes forestières en gestion des réserves et entretien biotopes	22 500	22 500	22 500	22 500	<b>90 000</b>
<b>Totaux</b>	<b>88 000</b>	<b>125 500</b>	<b>95 500</b>	<b>65 500</b>	<b>374 500</b>

Financement (CHF)					
<i>* Contributions non encore garanties</i>					
Source de financement OParcs	2021	2022	2023	2024	Total
Association (communes)	8 000	8 000	8 000	8 000	32 000
Donateurs/sponsors	28 000	46 750	33 750	18 750	127 250
Recettes d'exploitation	0	0	0	0	0
Canton (parcs)	8 000	8 000	6 000	6 000	28 000
Confédération (parcs)	44 000	62 750	47 750	32 750	187 250
<b>Total OParcs</b>	<b>88 000</b>	<b>125 500</b>	<b>95 500</b>	<b>65 500</b>	<b>374 500</b>
Source de financement externe					
Financement hors OParcs	0	0	0	0	0
<b>Total Externe hors OParcs</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Grand total</b>	<b>88 000</b>	<b>125 500</b>	<b>95 500</b>	<b>65 500</b>	<b>374 500</b>

## Objectif de programme 3 : Sensibilisation, éducation au développement durable et découverte de la nature

<b>Objectif stratégique C</b>	Sensibiliser les publics cibles aux valeurs patrimoniales propres au massif du Jorat
<b>Nom du projet</b>	<b>Activités de découverte</b>
<b>Numéro du projet</b>	<b>C</b>
<b>Durée du projet</b>	<b>2021-2024</b>
<b>Bref descriptif du projet</b>	<p>La sensibilisation aux patrimoines est une des missions centrales des parcs naturels d'importance nationale. Le Parc naturel du Jorat permet aux visiteurs et à la population de vivre d'une part une nature préservée suivant sa propre évolution sans intervention humaine, et d'autre part de sensibiliser les usagers à l'environnement et aux différentes fonctions des forêts du Jorat (fonctions écologiques, de protection, économique et sociale).</p> <p>Le travail de sensibilisation est essentiel à la gestion collective et responsable de ces patrimoines. Plus spécifiquement, l'enseignement à l'environnement dès le plus jeune âge favorise la transmission des connaissances et la prise de conscience des générations futures. Le Parc naturel du Jorat est aussi une opportunité de mise en perspective parallèle d'un milieu naturel laissé en libre évolution et un milieu exploité dans un souci de durabilité et d'exemplarité (sylviculture respectueuse de la nature). Les trois axes de sensibilisation et activités de découverte sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Les dynamiques naturelles.</li> <li>· La sylviculture et la filière bois.</li> <li>· Nature et patrimoine culturel</li> </ul> <p>L'accompagnement des publics dans le périmètre du Parc naturel du Jorat, le développement d'activités de sensibilisation et de découverte des patrimoines du Jorat pour différents publics cibles s'inscrit dans un rôle complémentaire à celui des institutions muséales et touristiques et poursuit également un objectif de participation de la population au Parc naturel du Jorat.</p> <p>En outre, le Parc naturel du Jorat est un lieu propice au développement d'un axe « santé en forêt » en collaboration avec les milieux de la santé.</p> <p><b>C1 : Sensibilisation des publics aux différentes fonctions de la forêt</b></p> <p>Dans la zone centrale, les effets de la mise en réserve forestière ne seront très probablement visibles qu'après plusieurs années. Il est donc en particulier prévu de sensibiliser le public aux effets recherchés en lui faisant découvrir, dans les vieux arbres, les microdendrohabitats, les arbres morts sur pied ou au sol, la faune et les autres espèces spécifiques qui y vivent.</p>

	<p>Et de suivre l'évolution de ces espèces selon le stade de décomposition du bois. Ainsi le public comprendra et appréciera la valeur d'une part de forêt laissée à sa libre évolution.</p> <p>Le rôle sur la santé des arbres, plantes ou encore fleurs qui nous entourent a été mis en lumière dans de nombreuses études. Le Parc naturel du Jorat représente donc un potentiel évident pour la création et la promotion d'offres d'activité adéquates.</p> <p>C'est enfin via la sylviculture proche de la nature appliquée en zone de transition que les savoir-faire sylvicoles pourront être valorisés.</p> <p><b>C2 : Sensibilisation des usagers à la présence de la faune sur la route</b></p> <p>Le périmètre du Parc naturel du Jorat est traversé (Rte du Chalet Boverat) ou en bordure d'axes routiers importants (Rte de Berne, Rte des Paysans). Simultanément, la population de la grande faune sauvage (sangliers et chevreuils) de la région est en augmentation malgré la pression de la chasse et des activités en forêt.</p> <p>Des mesures de sensibilisation des automobilistes doivent être envisagées.</p> <p><b>C3 : Création et gestion d'une équipe de guides/animateurs spécialistes du Jorat</b></p> <p>Afin de sensibiliser au mieux les différents publics, il est essentiel que le Parc naturel du Jorat soit entouré d'un personnel compétent et adéquat. Une formation continue de perfectionnement sur les connaissances sur le Jorat est une forme d'assurance que les guides et animateurs sont désormais des spécialistes du Jorat de manière multidisciplinaire. Le nombre de ces guides ou animateurs doit être suffisant afin d'assurer les animations et les balades guidées.</p>
<p><b>Contribution aux indicateurs d'effet du parc</b></p>	<p>Les publics cibles découvrent et sont sensibilisés à l'importance des cycles longs en forêt, des espèces cachées et au patrimoine culturel grâce à une équipe de guides compétents.</p> <p>La population participe à la concrétisation du Parc naturel du Jorat.</p>
<p><b>Importance du projet pour le parc</b></p>	<p>Projet clé permettant la sensibilisation des publics urbains et ruraux à l'importance de la libre évolution des espèces et l'implication de la population à la dynamique du Parc naturel du Jorat.</p>
<p><b>Lien avec d'autres projets</b></p>	<p>Projet A : Préservation de la zone centrale          Projet B : Valorisation biologique de la zone de transition          Projet D : Développement des lieux d'accueil et d'information          Projet E : Développement de la mobilité          Projet F : Gouvernance du parc naturel</p>

	<p>Projet F : Communication et promotion</p> <p>Projet H : Soutien à l'exploitation durable et à la valorisation des ressources du territoire (hors zone centrale)</p> <p>Projet I : Concepts de recherche scientifique</p>
<b>Organisation du projet</b>	
<b>Direction du projet</b>	Equipe du Parc naturel du Jorat et la commission Education, tourisme et offres aux publics
<b>Partenaires</b>	<p>Enseignants (écoles de la Ville de Lausanne et des communes alentours) et professionnels de l'éducation à l'environnement, agents du territoire (gardes forestiers, surveillants de la faune), institutions culturelles (musées, associations), associations partenaires et tout groupe d'intérêt potentiellement touché ou concerné.</p> <p>DGE, DGMR, Entité forêt du SPADOM, Centre de formation professionnelle forestière CFPF, Universités, HES, SILVIVA</p>
<b>Intégration dans des outils/processus de planification plus large</b>	<p>Plan d'études romand</p> <p>Schéma directeur pour l'éducation dans les parcs et les centres nature de l'OFEV</p> <p>Passeports vacances</p> <p>Stratégie 2016-2020 ARGdV, Mesure 4.2.2</p>
<b>Etat du projet, prestations et effets</b>	
<b>Etat du projet</b>	<p>Programme annuel d'animations proposant des activités pour les écoles, activités passeports vacances, balades thématiques, cycle de conférence, ... déjà développé sur les années 2017-2018-2019. Travail de brevet fédéral de garde-faune intitulé « Accidents de la faune sauvage sur les routes en périphérie de Lausanne » et discussions avec la DGE sur les outils à disposition et leur financement.</p> <p>Réalisation des programmes d'animations annuels durant la phase 2016-2019 en collaboration avec un groupe d'une dizaine d'animateurs de la région.</p> <p>Durant la phase de candidature 2016-2019, l'équipe de coordination du Parc naturel du Jorat a déjà associé les habitants, les PME et les sociétés locales à l'organisation et à l'animation de son événement annuel Festi'Jorat.</p> <p>L'étude « santé en forêt » a évalué l'intérêt d'un accueil en forêt pour des publics fragilisés dans leur santé physique et psychique.</p>
<b>Prestations</b>	<p>C1 : Accompagnement des publics dans le parc naturel. Poursuite coordonnée et harmonisée des offres aux écoles et mise sur pied d'un réseau "écoles". Poursuite coordonnée et harmonisée des offres de balades existantes et développement d'autres propositions selon le plan d'action défini. Organisation de manifestations tous publics visant, notamment, à sensibiliser et mobiliser la population.</p> <p>C2 : Identification d'outils de sensibilisation.</p>

	C3 : Engagement d'une équipe de guides du Jorat pour l'accompagnement des publics cibles dans le terrain. Mise en place d'une formation continue d'approfondissement des connaissances sur le Jorat.			
<b>Indicateur(s) de prestations</b>	C1 : 10 activités et offres proposées par année et accueil de 50 classes par année. C2 : Outils de sensibilisation identifiés C3 : 10 à 15 guides formés sont à disposition sur demande.			
<b>Calendrier</b>				
<b>Etapes et activités</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
C1 : Sensibilisation des publics aux différentes fonctions de la forêt				
C2 : Sensibilisation des usagers à la présence de la faune sur la route				
C3 : Création et gestion d'une équipe de guides/animateurs spécialistes du Jorat				

<b>Coûts (CHF)</b>					
<b>Affectation des fonds</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>Total</b>
Charges logistiques liées aux RH (loyer et équipement)	3 000	3 000	3 000	3 000	<b>12 000</b>
C1 : Sensibilisation des publics aux différentes fonctions de la forêt	92 000	92 000	92 000	92 000	<b>368 000</b>
C2 : Sensibilisation des usagers à la présence de la faune sur la route	1 500	51 500	31 500	1 500	<b>86 000</b>
C3 : Création et gestion d'une équipe de guides/animateurs spécialistes du Jorat	23 000	23 000	23 000	23 000	<b>92 000</b>
<b>Totaux</b>	<b>119 500</b>	<b>169 500</b>	<b>149 500</b>	<b>119 500</b>	<b>558'000</b>

<b>Financement (CHF)</b>					
<i>* Contributions non encore garanties</i>					
<b>Source de financement OParcs</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>Total</b>
Association (communes)	30 750	30 750	30 750	30 750	123 000
Donateurs/sponsors	0	0	0	0	0
Recettes d'exploitation	4 000	4 000	4 000	4 000	16 000
Canton (parcs)	25 000	25 000	25 000	25 000	100 000
Confédération (parcs)	59 750	59 750	59 750	59 750	239 000
<b>Total OParcs</b>	<b>119 500</b>	<b>119 500</b>	<b>119 500</b>	<b>119 500</b>	<b>478 000</b>
<b>Source de financement externe</b>					
Financement hors OParcs		50 000	30 000		80 000
<b>Total Externe hors OParcs</b>		<b>50 000</b>	<b>30 000</b>		<b>80 000</b>
<b>Grand total</b>	<b>119 500</b>	<b>169 500</b>	<b>149 500</b>	<b>119 500</b>	<b>558 000</b>

<b>Objectif stratégique D</b>	Garantir aux différents usagers des infrastructures d'accueil et de sensibilisation adaptées
<b>Nom du projet</b>	<b>Développement de lieux d'accueil et d'information</b>
<b>Numéro du projet</b>	<b>D</b>
<b>Durée du projet</b>	<b>2021-2024</b>
<b>Bref descriptif du projet</b>	<p>L'accueil du public sera à terme basé sur la création de plusieurs lieux d'accueil et d'information des visiteurs du Parc naturel du Jorat réunis au sein d'un concept intégratif.</p> <p><b>D1 Mise en place du dispositif de transmission d'informations</b> Les dispositifs de transmission d'information développés (Thematis 2019) se déclinent en trois niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Le niveau d'information général composé des informations légales communes et des informations pratiques spécifiques à chaque site.</li> <li>· Les informations liées aux 2 grands thèmes spécifiques du Parc naturel du Jorat, soit la nature (thème central), la nature et les patrimoines culturels : bâtis, traditions vivantes et savoir-faire. Ce second niveau d'information est consacré à l'approfondissement des thèmes en lien avec un lieu ou à l'ensemble du Parc naturel du Jorat.</li> <li>· Les informations sur les synergies non liées à l'obtention du label parc, mais présentant une opportunité pour le Parc naturel du Jorat. Quatre grandes thématiques ont été identifiées :             <ul style="list-style-type: none"> <li>· Les produits du terroir, la cuisine végétale et la gastronomie</li> <li>· Le patrimoine culturel lié à la musique, la littérature, l'habitat rural et l'histoire</li> <li>· Arts: la nature source d'inspiration pour le dessin, la photographie, l'écriture</li> <li>· Le sport en nature : activités en plein air de la balade au sport.</li> </ul> </li> </ul> <p>Les informations seront visuellement attrayantes, accompagnées d'illustrations et d'icônes qui renforceront les messages et faciliteront la compréhension des contenus. Des messages simples et des contenus en plusieurs langues seront privilégiés.</p> <p>Les sites du Chalet-à-Gobet et de Montheron ont été identifiés comme lieux d'accueil stratégiques sur lesquels l'information sera particulièrement développée.</p> <p>L'aménagement des lieux d'accueil principaux avec l'installation de poubelles à tri fera l'objet de discussions.</p> <p><b>D2 Création d'une application Jorat</b> Création d'une application touristique facilitant la découverte du périmètre du parc naturel et du bois du Jorat. Le support contiendra une carte interactive qui recensera l'ensemble des prestataires de</p>



	<p>service tourisme, loisirs, agritourisme de la région. Les informations concernant les sentiers didactiques, balades, activités, restauration, événements, hébergement, loisirs ou vente de produits locaux seront regroupées sur cette plateforme, permettant d'en tirer des synergies croissantes. Cette application permettra aussi de guider les visites du public hors des zones sensibles du parc. Elle inclura des informations sur les richesses naturelles du parc et les endroits à éviter en périodes sensibles pour la faune.</p> <p>Ce regroupement sera réalisé au travers de la création d'une base de données géoréférencées, alimentée par l'équipe du Parc naturel du Jorat et par les partenaires, grâce à une interface de saisie publique permettant à tout projet répondant aux critères de développement durable définis par le parc d'y être intégré facilement. Un relai web via le site du Parc naturel du Jorat permettra au public désirant découvrir le parc naturel et le bois du Jorat de trouver rapidement une offre correspondant à ses attentes (sentier didactique, balade accompagnée, itinéraires conseillés, vente de produits locaux, ...). En renforçant la collaboration avec les partenaires du territoire, le parc naturel offrira à ses visiteurs une expérience cohérente et s'ancrera dans le tissu régional existant.</p> <p>Dans un premier temps, la promotion des offres du parc naturel et des prestataires joratois pourra être diffusée durant les activités et animations proposées par le Parc naturel du Jorat, ainsi qu'au sein des trois lieux d'accueil et d'information des visiteurs.</p> <p>Dans un deuxième temps, la gestion par l'équipe du Parc naturel du Jorat de la base de données des partenaires tourisme, loisirs et agritourisme permettra de développer de nouvelles offres regroupant plusieurs partenaires et permettant ainsi de proposer aux publics des excursions à la journée à la découverte du périmètre du parc naturel depuis les centralités de référence (Lausanne, Echallens, Moudon).</p> <p><b>D3 Participation de la population</b></p> <p>Le Parc naturel du Jorat est élaboré pour et avec la population. Durant la phase 2021-2024 du Parc naturel du Jorat, la population (habitants, PME, sociétés locales) pourra participer à la réalisation des projets du Parc naturel du Jorat de trois manières :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Collaboration dans le cadre des manifestations du Parc naturel du Jorat comme Festi'Jorat</li> <li>· Participation aux chantiers participatifs (lutte contre les néobiontes, création/entretien des infrastructures d'accueil, ...)</li> <li>· Partage et valorisation des connaissances patrimoniales des habitants.</li> <li>· Démarches participatives ponctuelles invitant les habitants à contribuer au développement du parc naturel.</li> </ul>
<p><b>Contribution aux indicateurs d'effet du parc</b></p>	<p>Sensibilisation à la nature, rayonnement culturel et économique de la région.</p>

<b>Importance du projet pour le parc</b>	Le dispositif de transmission d'informations contribuera à l'identité visuelle du Parc naturel du Jorat.
<b>Lien avec d'autres projets</b>	Projet C : Activités de découverte Projet E : Développement de la mobilité Projet G : Communication et promotion Projet H : Soutien à l'exploitation durable et à la valorisation des ressources du territoire (hors zone centrale)
<b>Organisation du projet</b>	
<b>Direction du projet</b>	Equipe du Parc naturel du Jorat et commission Education, tourisme et offres aux publics du Parc naturel du Jorat
<b>Partenaires</b>	Ville de Lausanne, communes associées, DGE-Forêt, gardes-forestiers, EHL, association sportives, partenaires terroir, AAAM, Auberge de Montheron
<b>Intégration dans des outils/processus de planification plus large</b>	Stratégies régionales
<b>Etat du projet, prestations et effets</b>	
<b>Etat du projet</b>	Une étude formulant une proposition de concept a été élaborée en collaboration avec la commission de communication du Parc naturel du Jorat et des représentants de la Ville de Lausanne. Festi'Jorat 2019, manifestation annuelle, s'est déroulé sur le site de l'Abbaye de Montheron en collaboration avec les partenaires du site.
<b>Prestations</b>	Mise en place du dispositif d'informations par exemple sous forme de panneaux avec des contenus en plusieurs langues et des messages simples. Afin de ne pas nuire à l'environnement, les dispositifs seront implantés dans des lieux scrupuleusement choisis pour ne pas altérer le décor naturel. Développement des lieux d'accueil stratégiques avec des thématiques spécifiques de Montheron (patrimoine culturel et historique) et du Chalet-à-Gobet (produits du terroir et activités sportives). Mise à disposition d'une application Jorat. Mise en place de chantiers participatifs.
<b>Indicateur (s) de prestations</b>	Signalétique et autres dispositifs mis en place (lieux, types et nombres) Partenariat avec EHL défini Partenariat avec AAAM défini. 1x Festi'Jorat organisé annuellement. Une application est mise à disposition du public.

Étapes et activités	2021	2022	2023	2024
D1: Mise en place du dispositif de transmission d'informations				
D2: Création d'une application Jorat				
D3: Participation de la population				

Coûts (CHF)					
Affectation des fonds	2021	2022	2023	2024	Total
Charges logistiques liées aux RH (loyer et équipement)	3 000	3 000	3 000	3 000	12 000
D1 Mise en place du dispositif de transmission d'informations	44 000	44 000	1 020 500	520 500	1 629 000
D2 Création d'une application Jorat	35 000	39 000	14 000	14 000	102 000
D3 Participation de la population	41 000	41 000	41 000	41 000	164 000
<b>Totaux</b>	<b>123 000</b>	<b>127 000</b>	<b>1 078 500</b>	<b>578 500</b>	<b>1 907 000</b>

Financement (CHF)					
<i>* Contributions non encore garanties</i>					
Source de financement OParcs	2021	2022	2023	2024	Total
Association (communes)	51 500	53 500	29 250	29 250	163 500
Donateurs/sponsors	0	0	0	0	0
Recettes d'exploitation	0	0	0	0	0
Canton (parcs)	10 000	10 000	10 000	10 000	40 000
Confédération (parcs)	61 500	63 500	39 250	39 250	203 500
<b>Total OParcs</b>	<b>123 000</b>	<b>127 000</b>	<b>78 500</b>	<b>78 500</b>	<b>407 000</b>
Source de financement externe					
Financement hors OParcs			1 000 000	500 000	1 500 000
<b>Total Externe hors OParcs</b>			<b>1 000 000</b>	<b>500 000</b>	<b>1 500 000</b>
<b>Grand total</b>	<b>123 000</b>	<b>127 000</b>	<b>1 078 500</b>	<b>578 500</b>	<b>1 907 000</b>



<b>Objectif stratégique E</b>	Promouvoir une mobilité durable pour accéder au massif forestier et s'y déplacer
<b>Nom du projet</b>	<b>Développement de la mobilité</b>
<b>Numéro du projet</b>	<b>E</b>
<b>Durée du projet</b>	<b>2021-2024</b>
<b>Bref descriptif du projet</b>	<p>Le Parc naturel du Jorat doit d'une part être facilement accessible en transports publics et d'autre part assurer un réseau de cheminements adéquat dans l'ensemble du massif forestier du Jorat pour assurer ses différentes fonctions : préservation de la nature, pratique de loisirs, lieu de production et entretien des forêts protectrices.</p> <p>La proximité d'un centre urbain impose une pression démographique croissante sur le massif forestier joratois. Le Parc naturel du Jorat permet dans ce contexte aux communes partenaires de gérer la multifonctionnalité du massif et la sécurité du public de manière coordonnée, notamment par rapport aux axes routiers longeant ou à l'intérieur du Parc naturel du Jorat.</p> <p><b>E1 : Développement des transports en commun</b> En parallèle au développement des lieux d'accueil et d'information du Parc naturel du Jorat, l'objectif est de renforcer les transports publics pour les atteindre. Plusieurs pistes de réflexion sont proposées : la création de nouvelle ligne (par exemple pour desservir l'Abbaye de Montheron), l'augmentation la fréquence (par exemple pour atteindre le Chalet-à-Gobet), la création d'une navette Cugy – Chalet-à-Gobet selon l'expérience réalisée en 2006/2007. Il est également envisagé de développer un service spécifique pour le transport des classes pour les animations scolaires.</p> <p><b>E2 : Coordination de parcours de loisirs dans le massif forestier joratois (hors de la zone centrale)</b> Le Parc naturel du Jorat, dans sa vocation de réflexion collective sur la gestion des activités de loisirs dans le massif forestier du Jorat, coordonnera en collaboration avec les usagers de loisirs, le propriétaire et l'inspectorat des forêts, le développement de parcours et petites infrastructures mieux adaptées aux différents usagers en dehors de la zone centrale.</p>
<b>Contribution aux indicateurs d'effet du parc</b>	L'accès au Parc naturel du Jorat et au sein du massif forestier est assuré de manière sécurisée et coordonnée entre les communes partenaires. Le développement des parcours de loisirs est coordonnée à l'échelle du massif forestier.
<b>Importance du projet pour le parc</b>	L'accès en transport en commun au Parc naturel du Jorat, ainsi que la coordination des parcours loisirs autour du Parc naturel du Jorat contribuent à son ancrage dans le territoire et la population.
<b>Lien avec d'autres projets</b>	Projet C : Activités de découverte Projet D : Développement des lieux d'accueil et d'information

	Projet G : Communication et promotion
<b>Organisation du projet</b>	
<b>Direction du projet</b>	Equipe du Parc naturel du Jorat
<b>Partenaires</b>	Commune de Lausanne, DGMR, ARGdV, communes environnantes, TL, Commission Usages, inspectorat des forêts, groupes d'intérêts
<b>Intégration dans des outils/processus de planification plus large</b>	Stratégies régionales

<b>Etat du projet, prestations et effets</b>	
<b>Etat du projet</b>	Etude préalable durant la phase 2016-2019 définissant des scénarios, des potentialités et les coûts de développement des lignes de car postal. Discussions entamées dans le cadre de la commission Conciliation de JUTAVAQ. Premier projet de parcours de trail réalisé du côté du refuge des Saugealles sur demande de l'association du Footing Club Lausanne.
<b>Prestations</b>	E1 : Discussion avec les partenaires (Communes, région, Canton) pour le choix et le financement du scénario définitif. Coordination du calendrier de développement des transports en commun à celui du développement des lieux d'accueil et d'information des visiteurs. Négociation avec une entreprise de transport public pour la mise en place d'un transport de classes pour les animations scolaires à tarif préférentiel. E2 : Discussion avec les partenaires dans le cadre de la commission Usages du Parc naturel du Jorat en tenant compte du monitoring des usages. Demandes recensées et projets coordonnés.
<b>Indicateur (s) de prestations</b>	E1 : Actions de coordination du plan de développement des transports en commun documentées (annuel) E2 : Actions de coordination du plan des parcours de loisirs dans le massif joratois documentées (annuel)

<b>Calendrier</b>				
<b>Etapes et activités</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
E1 : Discussion avec les partenaires et coordination des calendriers				
E1 : Test d'une offre tarifaire différenciée et renforcement accès en bus				
E2 : Demandes recensées via la commission Usages du parc naturel et projets coordonnés				

<b>Coûts (CHF)</b>					
<b>Affectation des fonds</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>Total</b>
Charges logistiques liées aux RH (loyer et équipement)	3 000	3 000	3 000	3 000	<b>12 000</b>
E1 : Développement des transports en commun	18 500	3 500	32 500	32 500	<b>87 000</b>
E2 : Coordination de parcours loisirs dans le massif du Jorat (hors de la zone centrale)	5 000	5 000	5 000	5 000	<b>20 000</b>
<b>Totaux</b>	<b>26 500</b>	<b>11 500</b>	<b>40 500</b>	<b>40 500</b>	<b>119 000</b>
<b>Financement (CHF)</b>					
<i>* Contributions non encore garanties</i>					
<b>Source de financement OParcs</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>Total</b>
Association (communes)	9 250	1 750	1 250	1 250	13 500
Donateurs/sponsors	0	0	15 000	15 000	30 000
Recettes d'exploitation	0	0	0	0	0
Canton (parcs)	4 000	4 000	4 000	4 000	16 000
Confédération (parcs)	13 250	5 750	20 250	20 250	82 000
<b>Total OParcs</b>	<b>26 500</b>	<b>11 500</b>	<b>40 500</b>	<b>40 500</b>	<b>119 000</b>
<b>Source de financement externe</b>					
Financement hors OParcs	0	0	0	0	0
<b>Total Externe hors OParcs</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Grand total</b>	<b>26 500</b>	<b>11 500</b>	<b>40 500</b>	<b>40 500</b>	<b>119 000</b>

## Objectif de programme 4 : Gestion, communication et garantie territoriale

<b>Objectif stratégique F</b>	Assurer une gestion du parc naturel dans une optique de durabilité, en collaboration avec les acteurs locaux.
<b>Nom du projet</b>	<b>Gouvernance du parc naturel périurbain</b>
<b>Numéro du projet</b>	<b>Projet F</b>
<b>Durée du projet</b>	<b>2021-2024</b>
<b>Bref descriptif du projet</b>	<p>Bien que situé uniquement sur le territoire lausannois, le Parc naturel du Jorat est un projet de région. Il œuvre à la réalisation de projets pour les acteurs du territoire de manière participative. Via la structure de l'association, il développe les projets en collaboration avec les parties prenantes joratoises représentées au sein des commissions. Les projets sont réalisés en priorité avec les associations et les PME locales de la Ville de Lausanne et des communes associées, des centres proches (Echallens, Moudon, Oron) ou du Canton de Vaud.</p> <p><b>F1 : Gestion du parc</b> La gestion du Parc naturel du Jorat repose sur le bon fonctionnement de la structure associative, une relation régulière avec les Communes et le Canton, une équipe professionnelle dotée de compétences et de moyens adéquats, notamment pour le monitoring et reporting des activités. L'équipe de coordination gère l'association. Dans ce cadre, elle propose notamment le programme d'activités, le budget annuel et assure le bon fonctionnement des organes de l'association selon leur attribution et objectifs.</p> <p><b>F2 : Assurance qualité</b> Le Parc naturel du Jorat élabore un système de management de qualité avec des outils pour une gestion intégrée qui permettent de viser l'obtention d'une norme de qualité (ISO).</p>
<b>Contribution aux indicateurs d'effet du parc</b>	<p>La vie des organes de l'association est assurée.</p> <p>Les objectifs 2021-2024 sont atteints.</p> <p>L'équipe de projet détient les compétences pour mettre en œuvre les projets 2021-2024.</p>
<b>Importance du projet pour le parc</b>	Projet clé pour assurer la bonne gouvernance du Parc naturel du Jorat, le suivi des activités et l'atteinte des objectifs.
<b>Lien avec d'autres projet</b>	Ce projet est transversal à tous les autres projets du Parc naturel du Jorat.
<b>Organisation du projet</b>	
<b>Direction du projet</b>	Equipe du Parc naturel du Jorat et bureau du comité de l'association
<b>Partenaires</b>	Membres de l'association, Groupes d'intérêt et parties prenantes représentés au sein des commissions, Réseau des parcs suisses, population locale, associations et sociétés locales, PME.

<b>Intégration dans des outils/processus de planification plus large</b>	Loi vaudoise d'application sur les parcs d'importance nationale
<b>Etat du projet, prestations et effets</b>	
<b>Etat du projet</b>	<p>Secrétariat des organes de l'association <i>Jorat, une terre à vivre au quotidien</i> tenu par l'équipe de coordination du Parc naturel du Jorat depuis 2017.</p> <p>Expérience du fonctionnement des commissions de la phase d'étude du Parc naturel du Jorat depuis 2017. Document de gouvernance élaboré.</p> <p>Indicateurs définis.</p> <p>L'équipe de coordination est à l'œuvre depuis mi-2016.</p>
<b>Prestations</b>	<p>Réunions régulières des organes de l'association (AG, comité et commissions). Le Parc naturel du Jorat assure le suivi de ces séances (procès-verbaux, mise à disposition de documents, défraiement, etc.). Gestion des ressources humaines et financières et des outils du Parc naturel du Jorat. Elaboration, mise en œuvre et suivi du programme d'activités annuels et des projets spécifiques. Suivi des indicateurs de prestations de la convention programme. Elaboration du plan de gestion pour la phase 2025-2028 (dès 2023).</p> <p>Suivi annuel et quadriennal du système d'assurance de la qualité</p>
<b>Indicateur (s) de prestations</b>	<p>Programme annuel d'activité et rapport annuel d'activité et financier validé par l'association.</p> <p>Le parc a mis en place un système de management de qualité certifié en 2024.</p>

<b>Calendrier</b>				
<b>Etapes et activités</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
F1 : Gestion du parc				
F2 : Assurance qualité				

<b>Coûts (CHF)</b>					
<b>Affectation des fonds</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>Total</b>
Charges logistiques liées aux RH (loyer et équipement)	3 000	3 000	3 000	3 000	<b>12 000</b>
Vie association et organes	4 000	4 000	4 000	4 000	<b>16 000</b>
F1 : Gestion du parc	102 500	92 500	145 500	128 500	<b>469 000</b>
F2 : Assurance qualité	10 000	10 000	5 000	5 000	<b>30 000</b>
<b>Total</b>	<b>119 500</b>	<b>109 500</b>	<b>157 500</b>	<b>140 500</b>	<b>527 000</b>



<b>Financement (CHF)</b>					
<i>* Contributions non encore garanties</i>					
<b>Source de financement OParcs</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>Total</b>
Association (communes)	22 000	17 000	31 000	31 000	101 000
Donateurs/sponsors	5 000	5 000	5 000	5 000	20 000
Recettes d'exploitation	2 000	2 000	2 000	2 000	8 000
Canton (parcs)	30 750	30 750	40 750	32 250	134 500
Confédération (parcs)	59 750	54 750	78 750	70 250	263 500
<b>Total OParcs</b>	<b>119 500</b>	<b>109 500</b>	<b>157 500</b>	<b>140 500</b>	<b>527 000</b>
<b>Source de financement externe</b>					
Financement hors OParcs	0	0	0	0	0
<b>Total Externe hors OParcs</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Grand total</b>	<b>119 500</b>	<b>109 500</b>	<b>157 500</b>	<b>140 500</b>	<b>527 000</b>

<b>Objectif stratégique G</b>	Assurer une communication adaptée aux publics cibles
<b>Nom du projet</b>	<b>Communication et promotion</b>
<b>Numéro du projet</b>	<b>G</b>
<b>Durée du projet</b>	<b>2021-2024</b>
<b>Bref descriptif du projet</b>	<p>La communication doit assurer la promotion et la visibilité des actions entreprises par le Parc naturel du Jorat. Elle met en avant les atouts et les spécificités de celui-ci et lui amène une certaine visibilité et notoriété. Elle valorise les patrimoines naturels et culturels de la région ainsi que les partenaires. Elle explique les raisons et l'effet recherché par les règles d'usage. De plus, elle assure la visibilité des actions du Parc naturel du Jorat auprès des habitants pour créer une valeur ajoutée à la région et développer leur appropriation du projet.</p> <p><b>G1 : Communication institutionnelle</b> D'un objectif informatif au niveau local sur le processus de création, la communication passe à des objectifs de promotion de ses actions, et doit élargir son audience. Les outils actuels (site internet/réseaux sociaux/newsletter/...) sont mis à jour pour offrir une place prépondérante aux offres et actions en cours. L'identité visuelle du Parc naturel du Jorat est confirmée, la charte graphique est affinée, et divers outils et contenus sont ajoutés peu à peu à la palette actuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Mise à jour des outils de communication virtuelle (site internet, newsletter, réseaux sociaux)</li> <li>· Rapport annuel du Parc naturel du Jorat diffusé</li> <li>· Création d'un journal papier bisannuel destiné aux partenaires et aux habitants et distribué en tous ménages.</li> </ul> <p><b>G2 : Communication dans le territoire</b> Le Parc naturel du Jorat doit communiquer les règles d'usages en vigueur dans les zones centrale et de transition et signaler celles-ci dans le territoire. Le concept de signalisation et d'information dans le terrain doit tout d'abord être finalisé et ensuite mis en place en coordination avec le développement des lieux d'accueil des visiteurs. Les outils de communication pour la signalisation du territoire du Parc naturel du Jorat et des usages adéquats seront les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Indications dans le territoire des règles et usages en vigueur au sein du territoire du Parc naturel du Jorat.</li> <li>· Création d'un dépliant résumant les règles et usages en vigueur au sein du territoire du Parc naturel du Jorat.</li> </ul> <p><b>G3 : Promotion de l'offre aux publics du parc naturel</b> Afin d'assurer la viabilité de ses lieux d'accueil de visiteurs, le Parc naturel du Jorat doit prévoir leur promotion ainsi que celle des activités qui y sont associées dans le cadre du périmètre géographique défini comme pertinent dans le concept, c'est-à-dire</p>

	<p>dans un rayon de déplacement de 30 minutes ainsi qu'une information spécifique aux personnes à mobilité réduite (PMR).</p> <p>Les outils de communication développés seront les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Création et diffusion large du programme d'animations annuel</li> <li>· Création d'un dépliant informatif général sur les infrastructures d'accueil du Parc naturel du Jorat</li> <li>· Développement d'informations pour les visiteurs potentiels</li> <li>· Production de matériel promotionnel : stylo, casquette, T-shirt pour animateurs, ...</li> <li>· Développement des supports numériques (application smartphone, etc.)</li> <li>· Développement et diffusion d'une communication adaptée aux PMR notamment via une application smartphone adaptée</li> </ul>
<b>Contribution aux indicateurs d'effet du parc</b>	<p>Général : La fréquence des mentions dans les médias, ainsi que des consultations du site internet et le nombre d'interactions dans les réseaux sociaux augmentent.</p> <p>G1 : L'identité et la notoriété du Parc naturel du Jorat s'affirment.</p> <p>G2 : La visibilité des zones est claire et le public connaît et applique les règles.</p> <p>G3 : La connaissance du Parc naturel du Jorat et de ses offres s'accroît parmi les différents publics cibles.</p>
<b>Importance du projet pour le parc</b>	<p>La communication des informations liées aux activités du Parc naturel du Jorat, ainsi que la signalétique à mettre en place sont essentielles à l'identité et à la visibilité du Parc naturel du Jorat.</p>
<b>Lien avec d'autres projet</b>	<p>Ce projet est transversal et doit relayer les actualités de tous les projets menés par le Parc naturel du Jorat.</p>
<b>Organisation du projet</b>	
<b>Direction du projet</b>	<p>Equipe du Parc naturel du Jorat et commission Education, tourisme et offres aux publics du Parc naturel du Jorat</p>
<b>Partenaires</b>	<p>PME graphisme, PME impression, PME webdesigner, PME diffusion, habitants.</p> <p>Communes, propriétaires forestiers, gardes forestiers, PME production de support.</p> <p>Offices du tourisme, Réseau des parcs, centres nature romands, association et institutions pour PMR.</p>
<b>Intégration dans des outils/processus de planification plus large</b>	<p>Intégration dans la communication du Réseau des Parcs suisses.</p>
<b>Etat du projet, prestations et effets</b>	
<b>Etat du projet</b>	<p>Général : la commission Education, sensibilisation et relations publiques de JUTAVAQ est active depuis 2017.</p> <p>Une grande partie des outils de communication est déjà en place.</p> <p>Une réflexion sur les modes de signalisation dans le terrain est en cours par des étudiants de l'école de Rangers de Lyss.</p>

	Le réseau de partenaires touristiques « nature » régionaux est connu en grande partie.			
<b>Prestations</b>	<p>Général : secrétariat et animation de la commission Education, tourisme et offres aux publics</p> <p>G1 : Mise à jour des outils de communication virtuelle (site internet, newsletter, réseaux sociaux). Rapport annuel du Parc naturel du Jorat diffusé. Création d'un journal papier bisannuel destiné aux partenaires et aux habitants et distribué en tous ménages.</p> <p>G2 : Finalisation du concept de signalisation du territoire et mise en place. Développement des supports de communication du territoire selon les règles imposées par la Confédération. Création d'un dépliant résumant les règles et usages en vigueur au sein du territoire du Parc naturel du Jorat.</p> <p>G3 : Création et diffusion large du programme d'animations annuel. Création d'un dépliant informatif général sur les infrastructures d'accueil du Parc naturel du Jorat. Développement d'informations pour les visiteurs potentiels. Production de matériel promotionnel : stylo, casquette, T-shirt pour animateurs, etc. Développement des supports numériques (application smartphone, etc.) Développement et diffusion d'une communication adaptée aux PMR notamment via une application smartphone adaptée</p>			
<b>Indicateur (s) de prestations</b>	<p>G1 : Nombre de publications dans les médias (annuel)</p> <p>G2 : La signalisation du Parc naturel du Jorat (zone centrale et en zone de transition) est en place en 2022</p> <p>G3 : Le programme d'activité est diffusé à 25'000 exemplaires/an.</p>			
<b>Etapes et activités</b>				
	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
G1 : Mise à jour des outils de communication actuels				
G1 : Création d'un journal du Parc naturel du Jorat bisannuel				
G2 : Création des supports de communication dans le territoire				
G3 : Création et diffusion du programme annuel des animations				
G3 : Promotion de l'offre aux publics à l'échelle régionale et pour les PMR				



Coûts (CHF)					
Affectation des fonds	2021	2022	2023	2024	Total
Charges logistiques liées aux RH (loyer et équipement)	3 000	3 000	3 000	3 000	<b>12 000</b>
G1 : <i>Communication institutionnelle</i>	20 000	45 000	30 000	30 000	<b>125 000</b>
G2 : <i>Communication dans le territoire</i>	20 000	20 000			<b>40 000</b>
G3 : <i>Promotion de l'offre aux publics du parc naturel</i>	35 000	35 000	35 000	35 000	<b>140 000</b>
<b>Total</b>	<b>78 000</b>	<b>103 000</b>	<b>68 000</b>	<b>68 000</b>	<b>317 000</b>

Financement (CHF)					
<i>* Contributions non encore garanties</i>					
Source de financement OParcs	2021	2022	2023	2024	Total
Association (communes)	19 000	31 500	14 000	14 000	78 500
Donateurs/sponsors	5 000	5 000	5 000	5 000	20 000
Recettes d'exploitation	0	0	0	0	0
Canton (parcs)	15 000	15 000	15 000	15 000	60 000
Confédération (parcs)	39 000	51 500	34 000	34 000	158 500
<b>Total OParcs</b>	<b>78 000</b>	<b>103 000</b>	<b>68 000</b>	<b>68 000</b>	<b>317 000</b>
<b>Source de financement externe</b>					
Financement hors OParcs	0	0	0	0	0
<b>Total Externe hors OParcs</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Grand total</b>	<b>78 000</b>	<b>103 000</b>	<b>68 000</b>	<b>68 000</b>	<b>317 000</b>

<b>Objectif stratégique H</b>	Harmoniser les activités liées au développement durable
<b>Nom du projet</b>	<b>Soutien à l'exploitation durable et à la valorisation des ressources du territoire (hors zone centrale)</b>
<b>Numéro du projet</b>	<b>H</b>
<b>Durée du projet</b>	2021-2024
<b>Descriptif du projet</b>	<p>Le bois, les produits agricoles du terroir et le tourisme doux sont des ressources importantes du territoire.</p> <p>Selon le Plan directeur forestier de la région Centre (PDF Centre), le bois, matière première indigène, dispose d'un fort potentiel de valorisation économique, écologique et social.</p> <p>Les défis de la production ligneuse sont notamment de poursuivre la rationalisation des exploitations forestières et de renforcer les synergies et collaborations dans la gestion des forêts.</p> <p>Parallèlement à gestion forestière, la promotion de cette filière et le conseil technique pourront être dynamisés par un pôle d'information et par une centralisation des demandes.</p> <p>S'agissant du tourisme, le parc naturel du Jorat complétera l'offre touristique « nature et patrimoine » de l'agglomération lémanique en cohérence avec le site voisin de Lavaux Unesco.</p> <p>Le projet vise également à mieux valoriser les produits du terroir issus des exploitations et surfaces agricoles de la zone de transition et des territoires voisins du Jorat.</p> <p><b>H1 : Soutien à la filière forêt-bois locale</b></p> <p>Il est proposé de soutenir le renforcement de la coopération et la collaboration entre les gestionnaires forestiers impliqués dans la gestion des forêts de la zone de transition et autour du Parc naturel du Jorat en vue d'améliorer l'efficacité notamment dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· La valorisation commune du bois</li> <li>· L'usage local du bois</li> <li>· Le partage d'informations sur des pratiques innovantes</li> <li>· Les méthodes de récolte</li> <li>· Les économies d'échelle : mise en commun des travaux forestiers</li> </ul> <p>Le Parc naturel du Jorat, par son objectif de vulgarisation des différentes fonctions de la forêt, permettra une visibilité, une promotion et une reconnaissance de la production de bois régionale hors de la zone centrale du Parc naturel du Jorat. Il participera ainsi à la promotion générale de la filière durable et locale du bois. Dans ce cadre, il soutiendra également le développement de démarches innovantes dans le domaine en se positionnant en complémentarité avec les démarches entreprises à l'échelle régionale et cantonale.</p> <p>En outre, en collaboration avec le Centre de formation professionnelle forestière, des formations spécifiques seront proposées aux professionnel(le)s de la forêt et du bois.</p>

	<p><b>H2 : Soutien à la valorisation des produits du terroir au Chalet-à-Gobet</b></p> <p>Le massif joratois comprend plusieurs exploitations et surfaces agricoles enclavées, et est bordé par un territoire à forte vocation agricole. Les produits sont essentiellement issus de l'élevage bovin (lait, viande), mais on trouve également des céréales, pommes de terre, fruits, légumes, viande ovine et porcine et des spécialités telles que les lentilles. Des ateliers de transformations (fromageries, brasserie, boulangeries, etc.) sont également présents. Le projet vise à soutenir les initiatives locales pour mieux valoriser les produits agricoles bruts et transformés, permettant qu'un maximum de valeur ajoutée revienne aux producteurs et aux transformateurs de la région.</p> <p>L'attribution et la valorisation du « Label produit » de la Confédération sera étudiée avec les producteurs présents dans le périmètre du parc naturel. Tirant parti de la forte fréquentation quotidienne de la route de Berne, un système de vente de produits agricoles pourrait être développé au Chalet-à-Gobet, en collaboration avec les producteurs. Les produits des autres parcs suisses pourraient également être proposés, de même que les produits des agriculteurs issus des communes partenaires de l'association.</p>
<b>Contribution aux indicateurs d'effet du parc</b>	<p>La filière bois profite de la visibilité et de la coordination du Parc naturel du Jorat pour valoriser la ressource bois locale.</p> <p>Les producteurs et transformateurs de produits agricoles locaux, ainsi que l'offre touristique bénéficient d'une visibilité accrue à travers les activités du Parc naturel du Jorat et d'une plus-value économique. Le Parc naturel du Jorat gagnera également en visibilité et renforcera sa complémentarité avec les acteurs régionaux.</p>
<b>Importance du projet pour le parc</b>	Projet clé permettant un ancrage du Parc naturel du Jorat dans son environnement économique et social.
<b>Lien avec d'autres projets</b>	<p>Projet C : Activités de découverte</p> <p>Projet D : Développement des lieux d'accueil et d'information</p> <p>Projet G : Communication et promotion</p>

<b>Organisation du projet</b>	
<b>Direction du projet</b>	Equipe du Parc naturel du Jorat, Lignum et commission Bois, économie et tourisme
<b>Partenaires</b>	<p>Les acteurs de la filière forêt bois</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Groupements forestiers</li> <li>· Gardes et inspecteurs forestiers</li> <li>· Propriétaires forestiers (communes voisines)</li> <li>· Association des propriétaires forestiers</li> <li>· Centre de formation professionnelle forestière (CFPF)</li> <li>· Entreprises forestières privées et publiques</li> <li>· PME de la filière bois</li> <li>· La Forestière</li> <li>· Lignum/cedotec</li> <li>· Laboratoire IBois EPFL</li> <li>· Programme de promotion de la filière bois régionale</li> </ul>



	<p>Les acteurs du tourisme et d'offres à la population</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· OTV Office du tourisme du canton de Vaud</li> <li>· Echallens Région Tourisme</li> <li>· Moudon Région Tourisme</li> </ul> <p>Les prestataires d'offres touristiques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Restauration</li> <li>· Hébergement</li> <li>· Musée/théâtre/zoo/Tropiquarium/...</li> <li>· Animations</li> </ul> <p>Les producteurs et fournisseurs de produits du terroir</p> <p>Les organisateurs de manifestations</p> <p>Les sociétés locales</p> <p>L'EHL</p> <p>PME développement application</p>
<p><b>Intégration dans des outils/processus de planification plus larges</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Plan directeur cantonal</li> <li>· Politique forestière vaudoise 2006</li> <li>· Plan directeur forestier de la région Centre</li> <li>· Stratégie cantonale pour l'optimisation des structures et processus de gestion forestière 2016-2019</li> <li>· Stratégie 2016-2020 ARGdV, Mesure 4.1.2</li> <li>· Outils de la politique agricole : Projets de développement régional (PDRA), OQuaDu (ordonnance sur la promotion de la qualité et de la durabilité dans le secteur agroalimentaire) ou AgrIQnet</li> </ul>
<p><b>Etat du projet, prestations et effets</b></p>	
<p><b>Etat du projet</b></p>	<p>Défis identifiés dans le Plan directeur forestier de la région Centre. Collaboration des gestionnaires avec le tissu économique régional déjà existant de manière individuelle. Commission Bois, économie et tourisme de JUTAVAQ réunit les acteurs de la filière bois depuis 2017.</p> <p>Un module de formation en gestion de réserves forestières a été élaboré avec le Centre de formation professionnelle forestière (CFPF)</p> <p>Premières collaborations avec certains partenaires régionaux dont les offices du tourisme d'Echallens et Moudon effectuées durant la période 2016-2019.</p> <p>Premier listing des partenaires agricoles effectué durant la période 2016-2019. Contacts préliminaires pris avec l'Ecole Hôtelière de Lausanne, intéressée à collaborer avec le Parc naturel du Jorat.</p>
<p><b>Prestations</b></p>	<p>H1 : Contact des acteurs potentiels. Création d'une convention de partenariat entre les acteurs impliqués. Organisation d'environ trois rencontres par année des partenaires impliqués. Coordination de la planification des travaux en forêt entre les gestionnaires dans un but d'optimisation du parc machine et de rationalisation des chantiers. Coordination de l'alimentation des centrales de chauffe en Bois énergie des partenaires. Utilisation des supports d'information de Lignum pour la promotion de la ressource bois locale dans la communication du Parc naturel du Jorat. Mise en place d'un guichet d'information en collaboration avec Lignum. Appui à l'élaboration de module de</p>

	<p>formation en collaboration avec le Centre de formation professionnelle forestière</p> <p>H2 : Recensement des producteurs, des transformateurs partenaires et des produits commercialisables. Formalisation du partenariat avec l'EHL. Développement du concept et du modèle économique. Organisation des acteurs, développement de la plate-forme et du système de vente. Aménagement du point de dépôt. Publicité. Exploitation.</p>
<b>Principaux indicateurs de prestations</b>	<p>Nombre de partenaires signataires de la convention.</p> <p>Deux journées de formation par année avec le CFPF</p> <p>Elaboration d'un concept de valorisation des produits du terroir</p>

<b>Calendrier</b>				
<b>Etapes et activités</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
H1 : Soutien à la filière forêt-bois locale				
H2 : Valorisation des produits du terroir au Chalet-à-Gobet				

<b>Coûts (CHF)</b>					
<b>Affectation des fonds</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>Total</b>
Charges logistiques liées aux RH (loyer et équipement)	3 000	3 000	3 000	3 000	<b>12 000</b>
H1 : Soutien à la filière forêt-bois locale	16 500	18 500	12 000	12 000	<b>59 000</b>
H3 : Valorisation des produits du terroir au Chalet-à-Gobet	28 400	129 400	270 000	190 000	<b>617 800</b>
<b>Totaux</b>	<b>47 900</b>	<b>150 900</b>	<b>285 000</b>	<b>205 000</b>	<b>688 800</b>

<b>Financement (CHF)</b>					
<i>* Contributions non encore garanties</i>					
<b>Source de financement OParcs</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>Total</b>
Association (communes)	8 950	14 450	7 500	7 500	39 400
Donateurs/sponsors	0	0	0	0	0
Recettes d'exploitation	0	0	0	0	0
Canton (parcs)	15 000	20 000	15 000	15 000	65 000
Confédération (parcs)	23 950	35 450	22 500	22 500	104 400
<b>Total OParcs</b>	<b>47 900</b>	<b>70 900</b>	<b>45 000</b>	<b>45 000</b>	<b>208 800</b>
<b>Source de financement externe</b>					
Financement hors OParcs	0	80 000	240 000	160 000	480 000
<b>Total Externe hors OParcs</b>	<b>0</b>	<b>80 000</b>	<b>240 000</b>	<b>160 000</b>	<b>480 000</b>
<b>Grand total</b>	<b>47 900</b>	<b>150 900</b>	<b>285 000</b>	<b>205 000</b>	<b>688 800</b>

## Objectif de programme 5 : Elaboration de concepts de recherche et coordination

<b>Objectif stratégique I</b>	Suivre et documenter les effets de la création du Parc naturel du Jorat
<b>Nom du projet</b>	<b>Concepts de recherche scientifique</b>
<b>Numéro du projet</b>	<b>I</b>
<b>Durée du projet</b>	<b>2021-2024</b>
<b>Bref descriptif du projet</b>	<p>Au vu de la relation historique entre l'Homme et la forêt exceptionnelle du Jorat et la proximité de nombreuses hautes écoles de la région lausannoise, le territoire du Parc naturel du Jorat se positionnera en véritable laboratoire à ciel ouvert des dynamiques forestières naturelles dans un contexte périurbain.</p> <p>Les projets de recherche visent à documenter l'évolution des milieux et des espèces suite à l'établissement du Parc naturel du Jorat, les comportements sociaux et les potentiels économiques du Parc naturel du Jorat. Ces trois axes seront le cadre des projets de recherche et les collaborations interdisciplinaires seront favorisées.</p> <p><b>I1 : Recherche sur la thématique de la biodiversité</b> Le renforcement de la recherche sur la thématique de la biodiversité est nécessaire afin de mieux comprendre l'évolution de la biodiversité, notamment dans une réserve forestière. Cela permettra au Parc naturel du Jorat de continuellement améliorer les mesures à prendre en faveur de sa biodiversité forestière et ce de manière scientifiquement fondée. La recherche permet également de répondre au questionnement des politiques publiques et des gestionnaires forestiers. Un enjeu supplémentaire et majeur est de partager les connaissances acquises avec les autres institutions suisses mais aussi au-delà des frontières nationales dans le but d'améliorer la protection de la nature.</p> <p><b>I2 : Valorisation des prestations écosystémiques et des retombées économiques</b> Les projets sur les potentiels économiques d'un parc naturel d'importance nationale visent à valoriser les influences directes de la forêt sur la qualité de vie de la population environnante, à estimer la valeur de ses prestations écosystémiques et à attester des retombées sur le tourisme et la valorisation des produits locaux.</p> <p><b>I3 : Développement d'un SIG</b> L'ensemble des connaissances du territoire acquises dans le cadre des recherches scientifiques seront valorisées par un Système d'information géographique (SIG). Cet outil sera à disposition des communes et du grand public pour une meilleure connaissance de leur territoire.</p>

<b>Contribution aux indicateurs d'effet du parc</b>	La recherche permet de mesurer l'influence de la création du Parc naturel du Jorat en termes d'espèces représentées, plus précisément celles liées au bois mort et en termes de fréquentation, mais aussi de mieux comprendre les liens entre l'Homme et la nature et les prestations écosystémiques dont ce dernier peut bénéficier. Les résultats des divers projets de recherche permettront de cibler au mieux les actions futures à mettre en place pour la biodiversité et les visiteurs.
<b>Importance du projet pour le parc</b>	La recherche donne une caution scientifique à l'apport du Parc naturel du Jorat au niveau biologique, social et économique.
<b>Lien avec d'autres projet</b>	Projet A : Préservation de la zone centrale Projet B : Valorisation biologique de la zone de transition Projet C : Activités de découverte Projet H : Soutien à l'exploitation durable et à la valorisation des ressources du territoire (hors zone centrale)
<b>Organisation du projet</b>	
<b>Direction du projet</b>	Equipe du Parc naturel du Jorat et commission Scientifique et technique
<b>Partenaires</b>	WSL, HAFL, OFEV, DGE, Parkforschung, universités, HES, fondations, Réseau des parcs suisses, fondations
<b>Intégration dans des outils/processus de planification plus large</b>	Réseau écologique cantonal (REC) Politique forestière cantonale. Stratégie biodiversité cantonale et fédérale.
<b>Etat du projet, prestations et effets</b>	
<b>Etat du projet</b>	La commission Scientifique et technique de JUTAVAQ en place depuis 2017 et élaboration d'une première liste de sujets de recherche. Un partenariat est actif avec l'Institut de géographie et durabilité de l'UNIL et la recherche est en cours. Un partenariat est actif et de la recherche est déjà en cours sur la thématique de l'eau avec la fondation MAVVA et La Maison de la Rivière. Des données SIG des études scientifiques réalisées sont compilées.
<b>Prestations</b>	Général : Intégration du Parc naturel du Jorat dans les réseaux académiques et valorisation par système d'information géographique (SIG) des résultats des études scientifiques. I1 : Projets de recherche sur l'évolution de la biodiversité (causes et conséquences), sur la perception des visiteurs sur les milieux et les impacts de leurs activités. I2 : Evaluation des prestations écosystémiques I3 : Développement d'un SIG
<b>Indicateur (s) de prestations</b>	I1 : Un projet de recherche par année I2 : Une publication sur les prestations écosystémiques I3 : Mise en place d'un système d'information géographique des résultats des études

Calendrier				
Etapes et activités	2021	2022	2023	2024
I1 : Recherche sur la thématique de la biodiversité				
I2 : Valorisation des prestations écosystémiques				
I3 : Développement d'un SIG				

Coûts (CHF)					
Affectation des fonds	2021	2022	2023	2024	Total
Charges logistiques liées aux RH (loyer et équipement)	3 000	3 000	3 000	3 000	12 000
I1 : Recherche sur la thématique de la biodiversité	15 000	15 000	15 000	15 000	60 000
I2 : Valorisation des prestations écosystémiques	15 000	15 000	15 000	15 000	60 000
I3 : Développement d'un SIG	20 000	20 000	20 000	20 000	80 000
<b>Totaux</b>	<b>53 000</b>	<b>53 000</b>	<b>53 000</b>	<b>53 000</b>	<b>212 000</b>

Financement (CHF)					
<i>* Contributions non encore garanties</i>					
Source de financement OParcs	2021	2022	2023	2024	Total
Association (communes)	5 500	5 500	5 500	5 500	22 000
Donateurs/sponsors	6 000	6 000	6 000	6 000	24 000
Recettes d'exploitation	0	0	0	0	0
Canton (parcs)	15 000	15 000	15 000	15 000	60 000
Confédération (parcs)	26 500	26 500	26 500	26 500	106 000
<b>Total OParcs</b>	<b>53 000</b>	<b>53 000</b>	<b>53 000</b>	<b>53 000</b>	<b>212 000</b>
Source de financement externe					
Financement hors OParcs	0	0	0	0	0
<b>Total Externe hors OParcs</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Grand total</b>	<b>53 000</b>	<b>53 000</b>	<b>53 000</b>	<b>53 000</b>	<b>212 000</b>